

TransAlta Renewables Inc. Rapport du troisième trimestre de 2017

Rapport de gestion

Le présent rapport de gestion renferme des énoncés prospectifs. Ces énoncés sont fondés sur certaines estimations et hypothèses et comportent des risques et des incertitudes. Les résultats réels peuvent différer considérablement de ces énoncés. Voir la rubrique «Énoncés prospectifs» du présent rapport de gestion pour plus de renseignements.

Le présent rapport de gestion doit être lu avec les états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités de TransAlta Renewables Inc. aux 30 septembre 2017 et 2016 et pour les périodes de trois mois et de neuf mois closes à ces dates, ainsi qu'avec les états financiers consolidés audités annuels et le rapport de gestion contenus dans notre rapport annuel de l'exercice clos le 31 décembre 2016. Dans le présent rapport de gestion, à moins d'indication contraire, «nous», «notre», «TransAlta Renewables» et la «société» désignent TransAlta Renewables Inc. et ses filiales, et «TransAlta» désigne TransAlta Corporation et ses filiales. Les termes clés qui ne sont pas définis ailleurs aux présentes ont le sens qui leur est attribué dans le glossaire de termes clés. Tous les montants présentés dans les tableaux du présent rapport de gestion sont en millions de dollars canadiens sauf les montants par action qui sont présentés en dollars entiers à deux décimales près, à moins d'indication contraire. Nos états financiers consolidés résumés intermédiaires ont été dressés selon la norme comptable internationale IAS 34, *Information financière intermédiaire*, des Normes internationales d'information financière («IFRS»). Le présent rapport de gestion est daté du 2 novembre 2017. Des renseignements supplémentaires sur la société, y compris sa notice annuelle, se trouvent sur SEDAR, à l'adresse www.sedar.com, et sur notre site Web, à l'adresse <http://www.transaltarenewables.com>. L'information que contient directement ou par hyperlien le site Web de la société n'est pas intégrée par renvoi dans le présent rapport de gestion.

Activités d'exploitation de la société

Au 30 septembre 2017, TransAlta Renewables détenait et exploitait 13 centrales hydroélectriques, 17 parcs éoliens et une usine à gaz et détenait des participations financières dans les flux de trésorerie du parc éolien du Wyoming et des actifs australiens.

Globalement, nous détenons directement ou au moyen de participations financières une capacité de production¹ nette totalisant 2 441 MW en exploitation. TransAlta gère et exploite ces centrales pour notre compte en vertu d'une convention de services de gestion, d'administration et d'exploitation.

Nous ne détenons qu'une participation financière dans les flux de trésorerie du parc éolien du Wyoming et des actifs australiens et non une participation directe dans ceux-ci. Les résultats d'exploitation de ces actifs ne sont pas consolidés dans nos résultats présentés. Toutefois, les produits financiers que nous tirons des placements sous-jacents sont inclus dans nos résultats nets consolidés.

1) Nous mesurons la capacité comme étant la capacité maximale nette, conformément aux normes du secteur. Sauf indication contraire, les données sur la capacité représentent la capacité détenue et opérationnelle. La capacité brute représente la base de consolidation des actifs sous-jacents détenus, plus ceux dans lesquels nous détenons une participation financière. La capacité nette est établie en soustrayant la capacité attribuable à la participation ne donnant pas le contrôle dans ces actifs.

Mesures non conformes aux IFRS

Nous évaluons le rendement selon diverses mesures. Certaines des mesures qui sont analysées dans le présent rapport de gestion ne sont pas définies selon les IFRS et, par conséquent, ne doivent pas être considérées isolément ou comme une mesure de remplacement, ou comme une mesure plus significative de ceux-ci, aux fins de l'évaluation de notre rendement financier ou de notre situation de trésorerie. Ces mesures pourraient ne pas être comparables à des mesures similaires présentées par d'autres émetteurs et ne doivent pas être utilisées isolément ou en remplacement de mesures établies selon les IFRS.

Les principales mesures non conformes aux IFRS de la société sont le résultat avant intérêts, impôts et amortissement aux fins de présentation («BAIIA aux fins de présentation»), le résultat avant intérêts, impôts et amortissement aux fins de comparaison («BAIIA aux fins de comparaison»), les fonds provenant des activités d'exploitation ajustés et les liquidités disponibles à des fins de distribution. Le BAIIA aux fins de comparaison comprend notre BAIIA présenté ajusté pour inclure le BAIIA aux fins de comparaison des centrales dans lesquelles nous détenons une participation financière dans les flux de trésorerie, qui correspond à leur BAIIA présenté ajusté pour tenir compte : 1) des produits tirés des contrats de location-financement et du changement du montant des créances au titre des contrats de location-financement, 2) des frais de gestion fixés par contrat, et 3) l'intérêt perçu sur le paiement anticipé de certains coûts de transport. Le BAIIA présenté et le BAIIA aux fins de comparaison fournissent à la direction et aux investisseurs des indications sur le montant des flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation avant la charge d'intérêts nette, la participation ne donnant pas le contrôle, les impôts sur le résultat et l'incidence du calendrier sur les produits financiers des filiales de TransAlta dans lesquelles nous détenons une participation financière. Nous présentons le BAIIA aux fins de comparaison et de l'information opérationnelle sur les actifs dans lesquels nous détenons une participation financière dans les flux de trésorerie pour permettre aux lecteurs de mieux comprendre et d'évaluer les inducteurs de ces actifs. Puisque les participations financières sont conçues pour fournir des rendements à la société comme si elle détenait les actifs, la présentation d'information opérationnelle et du BAIIA aux fins de comparaison donne aux lecteurs une image plus complète qui leur permet de comprendre la nature sous-jacente des placements et des flux de trésorerie en découlant qui auraient été autrement présentés comme des produits financiers tirés des placements. Les fonds provenant des activités d'exploitation ajustés sont calculés comme étant les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation avant les variations du fonds de roulement, diminués des dépenses d'investissement de maintien, des distributions versées aux détenteurs de la participation ne donnant pas le contrôle des filiales et des produits financiers, majorés des fonds provenant des activités d'exploitation ajustés des actifs détenus au moyen de participations financières, lesquels sont calculés comme étant le BAIIA aux fins de comparaison tiré des participations financières diminué de la variation des créances à long terme, des dépenses d'investissement de maintien et de la charge d'impôt exigible. Les fonds provenant des activités d'exploitation ajustés fournissent aux utilisateurs des indications sur les montants tirés des activités d'exploitation et des placements dans les filiales de TransAlta dans lesquelles nous détenons une participation financière. Les liquidités disponibles aux fins de distribution sont calculées comme étant les fonds provenant des activités d'exploitation ajustés diminués des remboursements prévus du capital de la dette amortissable. Les liquidités disponibles aux fins de distribution peuvent fournir des indications sur les liquidités qui pourront être versées aux actionnaires ordinaires de la société. L'un des principaux objectifs de la société est de dégager des flux de trésorerie réguliers et fiables, et la présentation des fonds provenant des activités d'exploitation ajustés et des liquidités disponibles à des fins de distribution permet aux lecteurs d'évaluer nos flux de trésorerie par rapport aux périodes précédentes.

Voir la rubrique «Rapprochement des mesures non conformes aux IFRS» du présent rapport de gestion pour plus de renseignements.

Mesures conformes aux IFRS additionnelles

Une mesure conforme aux IFRS additionnelle est un poste, une rubrique ou un total partiel qui facilite la compréhension des états financiers, mais qui ne constitue pas une exigence minimale selon les IFRS, ou une mesure financière qui facilite la compréhension des états financiers, mais qui n'est pas autrement présentée dans ces derniers. Nous avons ajouté les postes intitulés «Marge brute» et «Résultats d'exploitation» à nos comptes de résultat consolidés résumés. La présentation de ces postes fournit à la direction et aux investisseurs une mesure du rendement d'exploitation qui est facilement comparable d'une période à l'autre.

Énoncés prospectifs

Le présent rapport de gestion ainsi que d'autres rapports et documents déposés auprès des autorités de réglementation des valeurs mobilières comprennent des énoncés prospectifs. Tous les énoncés prospectifs reposent sur nos croyances ainsi que sur des hypothèses fondées sur l'information disponible au moment où elles sont formulées et sur l'expérience de la direction et la perception des tendances passées, de la conjoncture et des faits nouveaux prévus ainsi que sur d'autres facteurs jugés appropriés dans les circonstances. Ces énoncés prospectifs ne présentent pas des faits, mais seulement des prédictions et peuvent généralement être reconnus par l'emploi d'énoncés comprenant des termes tels que «pouvoir», «pourrait», «croire», «s'attendre à», «projeter», «avoir l'intention de», «planifier», «prévoir», «éventuel», «permettre», «continuer de» ou d'autres termes comparables. Ces énoncés ne sont pas des garanties de notre rendement futur et sont assujettis à des risques, à des incertitudes et à d'autres facteurs importants qui peuvent faire en sorte que nos résultats réels diffèrent de manière importante des résultats envisagés.

En particulier, le présent rapport de gestion renferme des énoncés prospectifs ayant trait à nos activités et à notre rendement financier futur attendu, y compris, mais sans s'y limiter : les dépenses engagées dans des projets de croissance et des projets d'investissement de maintien et de productivité, notamment les dépenses d'investissement de maintien des filiales de TransAlta dans lesquelles nous détenons une participation financière; nos perspectives pour 2017, y compris le BAIIA aux fins de comparaison, les fonds provenant des activités d'exploitation ajustés et les liquidités disponibles à des fins de distribution; la production d'énergie renouvelable provenant des actifs de production éolienne et hydroélectrique en 2017; notre stratégie de gestion du risque de change; les attentes à l'égard des charges d'intérêts nettes et du volume de la dette; notre capacité à maintenir une disponibilité adéquate; les attentes relatives aux titres d'emprunt axés sur des projets; les taux d'imposition combinés prévus par la loi et l'échéance prévue pour l'impôt à payer; les attentes au chapitre des coûts d'exploitation, des dépenses d'investissement de maintien et d'autres dépenses d'investissement et des coûts d'entretien, y compris l'entretien effectué par des tiers, et y compris la variabilité de ces coûts; le versement de dividendes futurs; les attentes à l'égard de la disponibilité, de la capacité et de la production; le calendrier, l'achèvement de projets en cours, y compris le projet de l'unité 3 du parc éolien de Kent Hills, et les coûts s'y rapportant ainsi que le financement de ceux-ci; l'incidence financière anticipée entraînée par l'exploitation commerciale de la centrale de South Hedland; la réglementation, la législation et les programmes gouvernementaux prévus, y compris le processus d'approvisionnement pour la production à partir d'énergies renouvelables en Alberta et l'incidence prévue sur la société, ainsi que le coût lié au respect des lois et règlements s'y rapportant et la valeur des crédits compensatoires générés par nos installations éoliennes; les attentes à l'égard de la mise en œuvre des nouvelles normes IFRS; les attentes concernant le caractère saisonnier de la production des centrales éoliennes et hydroélectriques; les attentes quant à la capacité d'avoir accès aux marchés financiers à des conditions raisonnables; les modalités liées à l'acquisition de la centrale de Solomon par Fortescue Metals Group Ltd. («FMG»), y compris le calendrier, le prix d'acquisition associé et l'utilisation du produit; nos attentes relativement à l'issue des réclamations contractuelles ou réclamations juridiques existantes ou éventuelles, des enquêtes réglementaires et des litiges, y compris le différend avec FMG concernant la mise en service de la centrale de South Hedland; et l'incidence des modifications comptables.

Parmi les facteurs qui peuvent avoir des effets défavorables sur nos énoncés prospectifs, on compte notamment les risques concernant : l'évolution de la conjoncture économique, notamment les fluctuations des taux d'intérêt; les risques opérationnels liés à nos centrales, y compris les interruptions non planifiées; les risques ayant trait à l'échéancier et aux coûts de construction et de mise en service du projet de l'unité 3 du parc éolien de Kent Hills; les interruptions au titre du transport et de la distribution de l'électricité; les incidences climatiques; les interruptions de l'approvisionnement en eau, en vent ou en gaz nécessaire pour exploiter nos centrales; les catastrophes naturelles; la menace posée par le terrorisme intérieur, les cyberattaques et d'autres catastrophes d'origine humaine; les pannes de matériel et notre capacité à procéder aux réparations dans des délais raisonnables et de manière rentable; les risques et la concurrence dans le secteur d'activité; les fluctuations de la valeur des monnaies étrangères; le besoin de financement supplémentaire et la capacité d'avoir accès à du financement à un coût raisonnable; la subordination structurelle des titres; le risque de crédit lié aux contreparties; la garantie d'assurance; notre provision pour impôts sur le résultat; les différends avec des contreparties; les instances judiciaires et contractuelles impliquant la société; la dépendance à l'égard du personnel clé; les cadres réglementaires et politiques dans les territoires où nous exerçons nos activités; les exigences de plus en plus restrictives en matière d'environnement et les changements apportés à ces exigences ou les responsabilités en découlant; et les risques associés aux projets de mise en valeur et aux acquisitions. Les facteurs de risque qui précèdent, entre autres, sont décrits plus en détail à la rubrique «Facteurs de risque» de notre notice annuelle et du

rapport de gestion de notre rapport annuel pour l'exercice clos le 31 décembre 2016. Tous les documents sont disponibles sur SEDAR, à l'adresse www.sedar.com.

Les lecteurs sont priés d'examiner ces facteurs attentivement dans leur évaluation des énoncés prospectifs et sont avisés de ne pas se fier outre mesure à ceux-ci. Les énoncés prospectifs compris dans le présent rapport de gestion ne sont formulés qu'à la date de celui-ci. Sauf dans la mesure où les lois applicables l'exigent, nous déclinons toute obligation de les mettre à jour publiquement à la lumière de nouveaux renseignements, d'événements futurs ou autrement. Compte tenu de ces risques, de ces incertitudes et de ces hypothèses, les événements projetés pourraient avoir une portée différente ou survenir à un autre moment que celui que nous avons indiqué, ou pourraient ne pas se produire. Rien ne garantit que les résultats et événements projetés se matérialiseront.

Faits saillants

Faits saillants financiers consolidés

	Trois mois clos les 30 sept.		Neuf mois clos les 30 sept.	
	2017	2016	2017	2016
Production d'énergie renouvelable (GWh) ¹	604	682	2 500	2 566
Produits des activités ordinaires	94	45	335	165
Résultat net attribuable aux porteurs d'actions ordinaires	(73)	23	(24)	(28)
BAIIA aux fins de présentation ²	(21)	61	133	82
BAIIA aux fins de comparaison ²	96	83	306	286
Fonds provenant des activités d'exploitation ajustés ²	70	55	217	193
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation	87	62	260	213
Liquidités disponibles à des fins de distribution ²	70	55	196	176
Résultat net par action attribuable aux porteurs d'actions ordinaires, de base et dilué	(0,30)	0,10	(0,10)	(0,13)
Fonds provenant des activités d'exploitation ajustés par action ²	0,29	0,25	0,94	0,87
Liquidités disponibles à des fins de distribution par action ²	0,29	0,25	0,85	0,79
Dividendes déclarés sur actions ordinaires	0,23	0,22	0,60	0,66
Dividendes versés par action ordinaire	0,22	0,22	0,66	0,66

Aux	30 sept. 2017	31 déc. 2016
Capacité installée - gaz (MW) ³	1 081	931
Capacité installée - énergie renouvelable (MW)	1 388	1 388
Total de l'actif	3 768	3 841
Dette à long terme ⁴	930	827
Total des passifs non courants	1 195	1 237

Le BAIIA aux fins de comparaison pour le trimestre a totalisé 96 millions de dollars, soit une hausse de 13 millions de dollars par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent, attribuable à la mise en service de la centrale de South Hedland le 28 juillet 2017. Depuis le début de l'exercice, le BAIIA aux fins de comparaison s'est établi à 306 millions de dollars comparativement à 286 millions de dollars pour la période correspondante de l'exercice précédent, une hausse de 20 millions de dollars surtout attribuable à l'augmentation du BAIIA aux fins de comparaison de nos portefeuilles de gaz en Australie et d'énergie éolienne au Canada.

Pour les périodes de trois mois et de neuf mois closes le 30 septembre 2017, les fonds provenant des activités d'exploitation ajustés ont augmenté de respectivement 15 millions de dollars et 24 millions de dollars. Les liquidités disponibles aux fins de distribution ont également augmenté de respectivement 15 millions de dollars et 20 millions de dollars pour les périodes de trois mois et de neuf mois closes le 30 septembre 2017. Ces augmentations sont principalement attribuables à la hausse du BAIIA aux fins de comparaison.

Pour les périodes de trois mois et de neuf mois closes le 30 septembre 2017, le résultat net présenté attribuable aux porteurs d'actions ordinaires a diminué de 96 millions de dollars et augmenté de 4 millions de dollars, respectivement. Pour la période de trois mois close le 30 septembre 2017, la dépréciation des actions privilégiées reflète australiennes de 114 millions de dollars

1) Comprend la production du parc éolien du Wyoming, mais exclut la production des centrales australiennes et canadiennes alimentées au gaz. La production n'est pas une source de produits importante pour les centrales alimentées au gaz étant donné que la majeure partie de leurs produits est fonction de la capacité.

2) Voir la rubrique «Mesures non conformes aux IFRS» du présent rapport de gestion pour obtenir de plus amples renseignements.

3) Compte tenu de la production des centrales alimentées au gaz australiennes.

4) Comprend la partie courante.

et la hausse des pertes de change de 56 millions de dollars ont été contrebalancées en partie par la variation de la juste valeur du passif au titre des actions de catégorie B de 85 millions de dollars. Depuis le début de l'exercice, la dépréciation des actions privilégiées reflét australiennes a été contrebalancée en partie par la variation du passif au titre des actions de catégorie B de 127 millions de dollars.

Événements importants et événements postérieurs à la date de clôture

Centrale de South Hedland et conversion des actions de catégorie B

Le 28 juillet 2017, la centrale de South Hedland a été mise en service. Le 1^{er} août 2017, nous avons converti les 26,1 millions d'actions de catégorie B détenues par TransAlta en 26,4 millions d'actions ordinaires. Les actions de catégorie B ont été converties à un ratio supérieur à 1:1, car les coûts liés à la construction et à la mise en service du projet étaient inférieurs au montant convenu par la société et TransAlta aux termes de la convention d'apport modifiée, telle qu'elle est déposée sur SEDAR. À la suite de la mise en service de la centrale, le dividende a augmenté d'environ 7 %, pour passer de 0,88 \$ à 0,94 \$ par action annuellement.

Le 1^{er} août 2017, FMG a indiqué à TransAlta qu'à son avis la centrale de South Hedland ne répondait pas encore aux critères de rendement requis en vertu du contrat d'achat d'électricité («CAÉ») conclu entre FMG et TransAlta. À notre avis, tous les critères établissant que les activités commerciales ont été réalisées aux termes du CAÉ conclu avec FMG ont été pleinement remplis et nous continuons de collaborer avec notre client afin d'en arriver à une entente. Horizon Power n'a pas contesté les activités commerciales.

Projet du parc éolien de Kent Hills

Au cours du deuxième trimestre de 2017, nous avons conclu un contrat à long terme avec Énergie NB en vue de la vente de toute l'énergie produite par une capacité de production supplémentaire de 17,25 MW dans le cadre du projet du parc éolien de Kent Hills.

Il s'agit d'un projet d'expansion de l'actuel parc éolien de Kent Hills, qui permettra d'accroître la capacité de production du parc éolien à environ 167 MW. Dans le cadre du processus réglementaire, nous avons présenté une étude d'impact sur l'environnement à la province du Nouveau-Brunswick en septembre 2017. Si nous obtenons les autorisations environnementales, la construction devrait débuter au printemps 2018.

Parallèlement, l'échéance du contrat avec Énergie NB relativement à l'unité 1 du parc éolien de Kent Hills a été reportée de 2033 à 2035 afin qu'elle corresponde à celles des projets des unités 2 et 3 du parc éolien de Kent Hills.

Le 2 octobre 2017, nous avons conclu le financement d'un placement obligataire d'environ 260 millions de dollars, dans le cadre d'un placement privé, garanti entre autres par une charge de premier rang sur tous les actifs de Kent Hills Wind LP, une filiale de la société. Les obligations sont amortissables et portent intérêt à un taux annuel de 4,454 %, payables trimestriellement et venant à échéance le 30 novembre 2033. Le produit tiré du financement servira à financer en partie le projet d'expansion du parc éolien de Kent Hills, et le produit restant, déduction faite du montant de 30 millions de dollars détenu dans un compte de réserve pour la construction, sera distribué parmi les partenaires du projet du parc éolien de Kent Hills.

Facilité de crédit consortiale

Le 24 juillet 2017, nous avons conclu une entente de facilité de crédit consortiale aux termes de laquelle nous avons accès à une facilité de crédit consentie totalisant 500 millions de dollars. L'entente est entièrement confirmée pour quatre ans et vient à échéance en 2021. La facilité est assujettie à diverses clauses restrictives et restrictions courantes qui visent à maintenir l'accès aux engagements de financement. Dans le cadre de la nouvelle entente de crédit, la facilité de crédit de 350 millions de dollars consentie par TransAlta a été annulée.

Résiliation du CAÉ de Solomon

Le 1^{er} août 2017, nous avons reçu un avis selon lequel FMG compte racheter la centrale de Solomon de TEC Pipe Pty Ltd., filiale en propriété exclusive de TransAlta, pour un montant d'environ 335 millions de dollars américains. Nous détenons une participation financière dans des flux de trésorerie provenant des activités de la centrale de Solomon. FMG a conclu l'acquisition de la centrale de Solomon le 1^{er} novembre 2017, et TEC Pipe Pty Ltd. a obtenu un montant de 325 millions de dollars américains

de FMG dans le cadre de l'opération de rachat. FMG a retenu un montant d'environ 7 millions de dollars américains sur le prix de l'acquisition. Selon nous, ce montant de 7 millions de dollars américains ne devrait pas être retenu et nous prévoyons recouvrer la totalité ou une partie importante du montant auprès de FMG. Nous prévoyons utiliser le produit tiré de la vente pour rembourser la facilité de crédit qui servait à financer le développement de la centrale de South Hedland, et rembourser la débenture convertible de 215 millions de dollars émise à TransAlta. Le remboursement de la débenture convertible permettra de réduire notre charge d'intérêts d'environ 10 millions de dollars annuellement pour chacun des exercices de 2018 à 2020 et d'éliminer la possibilité d'émettre des actions ordinaires supplémentaires à la conversion en 2021.

En raison de l'intention de FMG de racheter la centrale de Solomon, nous avons comptabilisé une dépréciation de 114 millions de dollars des actions privilégiées reflet australiennes au cours de la période. Même si notre placement dans l'entreprise australienne vise à nous procurer les flux de trésorerie nets sous-jacents comme si nous détenions les actifs directement, la juste valeur du placement dans les actions privilégiées reflet australiennes ne diminue pas conformément aux actifs. La juste valeur est fondée sur les flux de trésorerie sous-jacents de l'entreprise australienne et subit l'incidence des hypothèses relatives à la monnaie étrangère et au taux d'actualisation. Au fil du temps, la valeur comptable des actions privilégiées reflet australiennes a également été augmentée afin de refléter la baisse des taux d'actualisation. La dépréciation résulte de changements apportés au calendrier et à la nature des flux de trésorerie futurs à la suite de la résiliation. Depuis l'acquisition du placement en 2015, la centrale de Solomon a généré plus de 100 millions de dollars en flux de trésorerie disponibles. Le dividende d'environ 28 millions de dollars pour le troisième trimestre sur les actions privilégiées reflet australiennes a été considéré comme un remboursement de capital et non comme revenu de dividendes. Pour plus d'information, se reporter aux notes 1 C) et 4 des états financiers.

Remboursement anticipé de débentures non garanties

Le 27 septembre 2017, nous avons émis un avis selon lequel nous effectuerons un remboursement anticipé de toutes les débentures non garanties émises par notre filiale, Canadian Hydro Developers, Inc., le 12 octobre 2017, à un taux d'intérêt moyen pondéré de 6,3 %. Les débentures devaient venir à échéance en juin 2018. Le 12 octobre 2017, nous avons remboursé les débentures non garanties d'une somme totalisant 201 millions de dollars, composée d'un capital de 191 millions de dollars, d'une prime de remboursement anticipé de 6 millions de dollars et d'intérêts courus de 4 millions de dollars. En raison de la date de l'avis, une perte de 6 millions de dollars a été comptabilisée pour les périodes de trois mois et de neuf mois closes le 30 septembre 2017, et incluse dans la charge d'intérêts nette.

Changements au sein de la direction et du conseil d'administration

Le 2 novembre 2017, la société a annoncé la nomination de John Kousinioris au poste de président de la société et comme membre du conseil d'administration. M. Kousinioris est chef des services juridiques et chef de la conformité de TransAlta. Il exercera ce rôle en plus de ses fonctions au sein de TransAlta.

Brett Gellner demeurera au conseil de TransAlta Renewables et continuera d'assumer son rôle de chef de la direction des placements de TransAlta. M. Gellner consacrera son temps à évaluer et à rechercher des occasions de croissance pour TransAlta et la société.

M. Kousinioris remplace Aron Willis au sein du conseil d'administration de TransAlta Renewables. M. Willis continuera d'assumer son rôle de premier vice-président de TransAlta et de la société.

Rapprochement des mesures non conformes aux IFRS

Les fonds provenant des activités d'exploitation ajustés fournissent aux investisseurs des indications sur le montant des flux de trésorerie générés par les activités d'exploitation et les placements dans des filiales de TransAlta dans lesquelles nous détenons une participation financière, avant les variations du fonds de roulement. Les liquidités disponibles aux fins de distribution fournissent aux utilisateurs des indications sur les liquidités qui pourront être versées aux actionnaires ordinaires de la société. L'un des principaux objectifs de la société est de dégager des flux de trésorerie réguliers et fiables, et la présentation des fonds provenant des activités d'exploitation ajustés et des liquidités disponibles à des fins de distribution permet aux lecteurs d'évaluer nos flux de trésorerie par rapport aux périodes précédentes. Voir la rubrique «Mesures non conformes aux IFRS» du présent rapport de gestion pour plus de renseignements. Les fonds provenant des activités d'exploitation ajustés par action et les liquidités disponibles à des fins de distribution par action ont été calculés au moyen du nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de la période.

Le tableau ci-dessous présente le rapprochement de nos flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation, de nos fonds provenant des activités d'exploitation ajustés et des liquidités disponibles à des fins de distribution :

	Trois mois clos les 30 sept.		Neuf mois clos les 30 sept.	
	2017	2016	2017	2016
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation	87	62	260	213
Variation des soldes hors trésorerie du fonds de roulement liés aux activités d'exploitation	(34)	(8)	(45)	(27)
Flux de trésorerie ajustés liés aux activités d'exploitation avant variations du fonds de roulement	53	54	215	186
Ajustements :				
Dépenses d'investissement de maintien	(7)	(4)	(21)	(7)
Distributions versées aux détenteurs de la participation ne donnant pas le contrôle de filiales	(1)	(2)	(4)	(5)
Produits financiers	(21)	(39)	(68)	(112)
Fonds provenant des activités d'exploitation ajustés - participations financières ¹	46	46	95	131
Fonds provenant des activités d'exploitation ajustés	70	55	217	193
Déduire :				
Remboursements du capital de la dette amortissable	-	-	(21)	(17)
Liquidités comparables disponibles à des fins de distribution	70	55	196	176
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de la période (en millions)	242	224	230	223
Fonds provenant des activités d'exploitation ajustés par action	0,29	0,25	0,94	0,87
Liquidités comparables disponibles à des fins de distribution par action	0,29	0,25	0,85	0,79

1) Se reporter au tableau de rapprochement du BAIIA aux fins de comparaison des installations dans lesquelles nous détenons une participation financière et des produits financiers présentés dans le présent rapport de gestion.

La présentation du BAIIA aux fins de comparaison fournit à la direction et aux investisseurs des indications sur le montant des flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation avant la charge d'intérêts nette, la participation ne donnant pas le contrôle, les impôts sur le résultat et l'incidence du calendrier sur les produits financiers tirés des filiales de TransAlta dans lesquelles nous détenons une participation financière. Nous présentons le BAIIA aux fins de comparaison et de l'information opérationnelle sur les actifs dans lesquels nous détenons une participation financière pour permettre aux lecteurs de mieux comprendre et d'évaluer les inducteurs de ces actifs. Voir la rubrique «Mesures non conformes aux IFRS» du présent rapport de gestion pour plus de renseignements.

Les tableaux ci-dessous présentent le rapprochement du BAIIA présenté et du BAIIA aux fins de comparaison :

Trois mois clos le 30 septembre 2017

	Présentés	Ajustements	Participations financières	Total aux fins de comparaison
Produits des activités ordinaires ¹	94	-	58	152
Redevances et autres coûts de vente ²	24	-	2	26
Marge brute	70	-	56	126
Activités d'exploitation, d'entretien et d'administration ³	19	-	9	28
Impôts et taxes, autres que les impôts sur le résultat	2	-	-	2
Produits financiers liés aux filiales de TransAlta	(21)	21	-	-
Variation de la juste valeur des actions de catégorie B	(44)	44	-	-
Profit de change	21	(21)	-	-
Dépréciation d'un placement	114	(114)	-	-
Résultat avant intérêts, impôts et amortissement	(21)	70	47	96

Neuf mois clos le 30 septembre 2017

	Présentés	Ajustements	Participations financières	Total aux fins de comparaison
Produits des activités ordinaires ¹	335	-	152	487
Redevances et autres coûts de vente ²	82	-	9	91
Marge brute	253	-	143	396
Activités d'exploitation, d'entretien et d'administration ³	60	-	24	84
Impôts et taxes, autres que les impôts sur le résultat	6	-	-	6
Produits financiers liés aux filiales de TransAlta	(68)	68	-	-
Variation de la juste valeur des actions de catégorie B	2	(2)	-	-
Profit de change	6	(6)	-	-
Dépréciation d'un placement	114	(114)	-	-
Résultat avant intérêts, impôts et amortissement	133	54	119	306

1) Les montants liés aux participations financières incluent les produits tirés des contrats de location-financement ajustés pour tenir compte de la variation du montant des créances au titre des contrats de location-financement.

2) À compter du troisième trimestre de 2017, les montants liés aux participations financières incluent l'intérêt perçu sur le paiement anticipé de certains coûts de transport.

3) Les montants liés aux participations financières incluent l'effet des frais de gestion fixés par contrat.

Trois mois clos le 30 septembre 2016

	Présentés	Ajustements	Participations financières ³	Total aux fins de comparaison
Produits des activités ordinaires ¹	45	-	102	147
Redevances et autres coûts de vente	2	-	31	33
Marge brute	43	-	71	114
Activités d'exploitation, d'entretien et d'administration ²	13	-	16	29
Impôts et taxes, autres que les impôts sur le résultat	2	-	-	2
Produits financiers liés aux filiales de TransAlta	(39)	39	-	-
Variation de la juste valeur des actions de catégorie B	41	(41)	-	-
Profit de change	(35)	35	-	-
Résultat avant intérêts, impôts et amortissement	61	(33)	55	83

Neuf mois clos le 30 septembre 2016

	Présentés	Ajustements	Participations financières ³	Total aux fins de comparaison
Produits des activités ordinaires ¹	165	-	297	462
Redevances et autres coûts de vente	8	-	78	86
Marge brute	157	-	219	376
Activités d'exploitation, d'entretien et d'administration ²	39	-	45	84
Impôts et taxes, autres que les impôts sur le résultat	6	-	-	6
Produits financiers liés aux filiales de TransAlta	(112)	112	-	-
Variation de la juste valeur des actions de catégorie B	129	(129)	-	-
Profit de change	13	(13)	-	-
Résultat avant intérêts, impôts et amortissement	82	30	174	286

1) Les montants liés aux participations financières incluent les produits tirés des contrats de location-financement ajustés pour tenir compte de la variation du montant des créances au titre des contrats de location-financement.

2) Les montants liés aux participations financières incluent l'effet des frais de gestion fixés par contrat.

3) Compte tenu des résultats des actifs canadiens qui ont été acquis le 30 novembre 2016.

Les tableaux ci-dessous présentent le rapprochement du BAIIA aux fins de comparaison des installations dans lesquelles nous détenons une participation financière et des produits financiers présentés :

Trois mois clos les 30 septembre	2017			2016					
	Énergie éolienne - États-Unis	Gaz - Australie	Total	Énergie éolienne - Canada ¹	Énergie hydro-électrique - Canada ¹	Énergie éolienne - États-Unis	Gaz - Canada ¹	Gaz - Australie	Total
BAIIA aux fins de comparaison	1	46	47	1	-	2	19	33	55
Dépenses d'investissement de maintien	(1)	(5)	(6)	(1)	-	(1)	(1)	(6)	(9)
Variation des créances à long terme	-	9	9	-	-	-	-	-	-
Charge d'impôt exigible	-	-	-	-	-	-	(3)	-	(3)
Profit latent sur les activités de gestion du risque	-	-	-	-	-	-	3	-	3
Réserves et autres	-	(4)	(4)	-	-	-	-	-	-
Fonds provenant des activités d'exploitation ajustés	-	46	46	-	-	1	18	27	46
Remboursement de capital	-	(28)	(28)	-	-	-	(10)	-	(10)
Incidence des variations du fonds de roulement et du calendrier sur les produits financiers	-	3	3	1	-	5	(3)	-	3
Produits financiers	-	21	21	1	-	6	5	27	39

Neuf mois clos les 30 septembre	2017			2016					
	Énergie éolienne - États-Unis	Gaz - Australie	Total	Énergie éolienne - Canada ¹	Énergie hydro-électrique - Canada ¹	Énergie éolienne - États-Unis	Gaz - Canada ¹	Gaz - Australie	Total
BAIIA aux fins de comparaison	9	110	119	7	1	10	60	96	174
Dépenses d'investissement de maintien	(2)	(8)	(10)	(2)	-	(2)	(4)	(12)	(20)
Variation des créances à long terme	-	(6)	(6)	-	-	-	-	(15)	(15)
Charge d'impôt exigible	-	-	-	-	-	-	(9)	-	(9)
Profit latent sur les activités de gestion du risque	-	-	-	-	-	-	2	-	2
Réserves et autres	-	(4)	(4)	-	-	-	-	-	-
Ajustement du taux de change	-	(4)	(4)	-	-	-	-	(1)	(1)
Fonds provenant des activités d'exploitation ajustés	7	88	95	5	1	8	49	68	131
Remboursement de capital	-	(28)	(28)	-	-	-	(17)	-	(17)
Incidence des variations du fonds de roulement et du calendrier sur les produits financiers	(1)	2	1	-	-	2	(4)	-	(2)
Produits financiers	6	62	68	5	1	10	28	68	112

1) Le 30 novembre 2016, nous avons fait l'acquisition des actifs canadiens.

Les tableaux ci-dessous présentent le rapprochement du BAIIA aux fins de comparaison et des fonds provenant des activités d'exploitation ajustés pour les actifs et les participations financières détenus :

	2017			2016		
	Actifs détenus	Participations financières	Total	Actifs détenus	Participations financières	Total
Trois mois clos les 30 septembre						
BAIIA aux fins de comparaison	49	47	96	28	55	83
Charge d'intérêts	(14)	-	(14)	(12)	-	(12)
Variation des créances à long terme	-	9	9	-	-	-
Dépenses d'investissement de maintien	(7)	(6)	(13)	(4)	(9)	(13)
Charge d'impôt exigible	(2)	-	(2)	(1)	(3)	(4)
Distributions versées aux détenteurs de la participation ne donnant pas le contrôle de filiales	(1)	-	(1)	(2)	-	(2)
Profit latent sur les activités de gestion du risque	1	-	1	-	3	3
Profit de change réalisé	1	-	1	1	-	1
Réserves et autres	-	(4)	(4)	-	-	-
Divers	(3)	-	(3)	(1)	-	(1)
Fonds provenant des activités d'exploitation ajustés	24	46	70	9	46	55

	2017			2016		
	Actifs détenus	Participations financières	Total	Actifs détenus	Participations financières	Total
Neuf mois clos les 30 septembre						
BAIIA aux fins de comparaison	187	119	306	112	174	286
Charge d'intérêts	(38)	-	(38)	(36)	-	(36)
Variation des créances à long terme	-	(6)	(6)	-	(15)	(15)
Dépenses d'investissement de maintien	(21)	(10)	(31)	(7)	(20)	(27)
Charge d'impôt exigible	(5)	-	(5)	(4)	(9)	(13)
Distributions versées aux détenteurs de la participation ne donnant pas le contrôle de filiales	(4)	-	(4)	(5)	-	(5)
Profit latent sur les activités de gestion du risque	-	-	-	-	2	2
Profit de change réalisé	2	-	2	-	-	-
Réserves et autres	-	(4)	(4)	-	-	-
Ajustement du taux de change	-	(4)	(4)	-	(1)	(1)
Divers	1	-	1	2	-	2
Fonds provenant des activités d'exploitation ajustés	122	95	217	62	131	193

Analyse du BAIIA aux fins de comparaison

Les montants présentés dans la section qui suit comprennent des mesures opérationnelles et des informations financières liées à nos types de sources d'énergie qui comprennent des placements dans des participations financières dans les flux de trésorerie de certaines filiales de TransAlta. Étant donné que les placements dans ces participations financières nous donnent droit à des rendements comme si nous détenions les actifs, la présentation des informations opérationnelles donne aux utilisateurs plus de renseignements qui leur permettent d'évaluer le rendement des actifs qui génèrent les produits financiers liés aux participations financières. Tous les actifs des analyses portant sur l'énergie éolienne aux États-Unis et sur le gaz naturel en Australie sont détenus grâce à un placement dans une participation financière. Les données de la période de comparaison portant sur l'énergie éolienne au Canada comprennent les résultats du parc éolien Le Nordais, celles de la période de comparaison portant sur l'énergie hydroélectrique au Canada comprennent les résultats de la centrale hydroélectrique de Ragged Chute et celles de la période de comparaison portant sur le gaz naturel au Canada comprennent les résultats de la centrale de cogénération de Sarnia du 6 janvier au 30 septembre 2016. Nous détenons ces actifs en 2017, mais au cours de la période de comparaison, nous détenions une participation dans ces actifs au moyen d'un placement dans une participation financière. Le BAIIA aux fins de comparaison des actifs dans lesquels nous détenons une participation financière dans les flux de trésorerie et les produits financiers comptabilisés dans nos états financiers consolidés résumés font l'objet d'un rapprochement à la rubrique «Rapprochement des mesures non conformes aux IFRS» du présent rapport de gestion. Le tableau suivant présente les données d'exploitation et le BAIIA aux fins de comparaison par type de source d'énergie :

Trois mois clos les 30 septembre	Production d'énergie renouvelable - moyenne à long terme (GWh) ¹	Production (GWh)		BAIIA aux fins de comparaison	
		2017	2016	2017	2016
Énergie éolienne - Canada	507	418	485	26	27
Énergie hydroélectrique - Canada	176	146	127	8	6
Énergie éolienne - États-Unis	54	40	70	1	2
Total - Énergies renouvelables	737	604	682	35	35
Gaz - Canada		322	451	19	19
Gaz - Australie		476	389	46	33
Siège social		-	-	(4)	(4)
Total		1 402	1 522	96	83

Neuf mois clos les 30 septembre	Production d'énergie renouvelable - moyenne à long terme (GWh) ¹	Production (GWh)		BAIIA aux fins de comparaison	
		2017	2016	2017	2016
Énergie éolienne - Canada	1 980	1 902	1 952	121	116
Énergie hydroélectrique - Canada	381	361	360	17	17
Énergie éolienne - États-Unis	243	237	254	9	10
Total - Énergies renouvelables	2 604	2 500	2 566	147	143
Gaz - Canada		931	1 055	62	60
Gaz - Australie		1 346	1 132	110	96
Siège social		-	-	(13)	(13)
Total		4 777	4 753	306	286

1) La moyenne à long terme est calculée sur une base annualisée au moyen du rendement énergétique annuel moyen prévu selon notre modèle de simulation et reposant sur des données historiques sur une période généralement de 15 ans pour l'énergie éolienne et de 30 ans pour l'énergie hydroélectrique.

Pour les périodes de trois mois et de neuf mois closes le 30 septembre 2017, notre production d'énergie renouvelable est inférieure à la production d'énergie renouvelable moyenne à long terme et à celle des périodes correspondantes de l'exercice précédent. Le total du BAIIA aux fins de comparaison pour le trimestre considéré était supérieur en raison de la hausse du résultat de la production de gaz en Australie par la centrale de South Hedland. Depuis le début de l'exercice, le total du BAIIA aux fins de comparaison a augmenté de 20 millions de dollars par rapport à la période correspondante de 2016, en raison de la hausse du résultat de la production de gaz en Australie par la centrale de South Hedland et de l'augmentation du BAIIA aux fins de comparaison pour la production d'énergie éolienne au Canada, ce qui s'explique par l'augmentation des produits tirés des éléments écologiques et de la diminution des coûts d'exploitation.

Énergie éolienne – Canada

	Trois mois clos les 30 sept.		Neuf mois clos les 30 sept.	
	2017	2016	2017	2016
Production (GWh)	418	485	1 902	1 952
Capacité installée brute (MW)	1 132	1 132	1 132	1 132
Produits des activités ordinaires	37	40	156	154
Redevances et autres coûts de vente	2	2	8	7
Marge brute aux fins de comparaison	35	38	148	147
Activités d'exploitation, d'entretien et d'administration	8	10	23	27
Impôts et taxes, autres que les impôts sur le résultat	1	1	4	4
BAIIA aux fins de comparaison	26	27	121	116

La production pour les périodes de trois mois et de neuf mois closes le 30 septembre 2017 est inférieure à notre moyenne à long terme et a diminué de respectivement 67 GWh et 50 GWh comparativement à celle des périodes correspondantes de 2016, en raison de la baisse des volumes d'énergie éolienne.

Le BAIIA aux fins de comparaison a diminué de 1 million de dollars pour la période de trois mois close le 30 septembre 2017. La diminution des produits attribuable à la réduction de la production a été en partie contrebalancée par la baisse des charges d'exploitation découlant des renégociations des contrats de service à long terme au cours du troisième trimestre de 2016.

Pour la période de neuf mois close le 30 septembre 2017, le BAIIA aux fins de comparaison a augmenté de 5 millions de dollars. Pour le premier trimestre de 2017, la hausse des produits tirés des éléments écologiques a contribué à l'augmentation du BAIIA aux fins de comparaison. Au troisième trimestre, la baisse de la production a compensé l'incidence de la hausse de la production sur le BAIIA aux fins de comparaison comptabilisée au deuxième trimestre. La diminution des coûts d'exploitation découlant des renégociations des contrats de service à long terme au cours du troisième trimestre de 2016 a contrebalancé la baisse de la production.

Énergie hydroélectrique – Canada

	Trois mois clos les 30 sept.		Neuf mois clos les 30 sept.	
	2017	2016	2017	2016
Production (GWh)	146	127	361	360
Capacité installée brute (MW)	112	112	112	112
Produits des activités ordinaires	9	8	23	23
Redevances et autres coûts de vente	-	-	2	2
Marge brute aux fins de comparaison	9	8	21	21
Activités d'exploitation, d'entretien et d'administration	1	1	3	2
Impôts et taxes, autres que les impôts sur le résultat	-	1	1	2
BAIIA aux fins de comparaison	8	6	17	17

La production pour les périodes de trois mois et de neuf mois closes le 30 septembre 2017 a augmenté de respectivement 19 GWh et 1 GWh comparativement à celle des périodes correspondantes de 2016, en raison de la hausse des ressources hydrauliques. Le BAIIA aux fins de comparaison pour la période de trois mois close le 30 septembre 2017 a augmenté de 2 millions de dollars, principalement en raison des volumes et des prix favorables stipulés dans le contrat. Pour la période de neuf mois close le 30 septembre 2017, le BAIIA aux fins de comparaison a été comparable à celui de la période correspondante de 2016.

Énergie éolienne – États-Unis

	Trois mois clos les 30 sept.		Neuf mois clos les 30 sept.	
	2017	2016	2017	2016
Production (GWh)	40	70	237	254
Capacité installée brute (MW)	144	144	144	144
Produits des activités ordinaires	2	4	14	15
Redevances et autres coûts de vente	-	-	1	1
Marge brute aux fins de comparaison	2	4	13	14
Activités d'exploitation, d'entretien et d'administration	1	2	4	4
BAIIA aux fins de comparaison	1	2	9	10

La production au parc éolien du Wyoming pour les périodes de trois mois et de neuf mois closes le 30 septembre 2017 a diminué de respectivement 31 GWh et 18 GWh, comparativement à celle des périodes correspondantes de 2016, en raison des volumes d'énergie éolienne qui se sont affaiblis. La baisse de la production a donné lieu à une diminution du BAIIA aux fins de comparaison de 1 million de dollars pour les périodes de trois mois et de neuf mois closes le 30 septembre 2017, comparativement aux périodes correspondantes de 2016.

Gaz – Canada

	Trois mois clos les 30 sept.		Neuf mois clos les 30 sept.	
	2017	2016	2017	2016 ¹
Production (GWh)	322	451	931	1 055
Capacité installée brute (MW)	506	506	506	506
Produits des activités ordinaires	48	52	156	140
Combustible et achats d'électricité	22	26	72	60
Marge brute aux fins de comparaison	26	26	84	80
Activités d'exploitation, d'entretien et d'administration	6	7	21	20
Impôts et taxes, autres que les impôts sur le résultat	1	-	1	-
BAIIA aux fins de comparaison	19	19	62	60

Pour la période de trois mois close le 30 septembre 2017, le BAIIA aux fins de comparaison est demeuré comparable à celui de la période correspondante de 2016.

Pour la période de neuf mois close le 30 septembre 2017, le BAIIA aux fins de comparaison a augmenté de 2 millions de dollars par rapport à celui de la période correspondante de 2016. Les profits latents liés à la réévaluation à la valeur de marché et les profits latents de couverture sur les contrats financiers qui ne sont pas admissibles à la comptabilité de couverture, mais qui nous procurent une couverture économique, ont été en partie contrebalancés par l'augmentation des coûts de traitement de l'eau.

La centrale de cogénération de Sarnia est en grande partie assujettie à des contrats et n'est pas touchée de manière générale par les variations de production.

¹⁾ Pour la période du 6 janvier au 30 septembre 2016.

Gaz – Australie

	Trois mois clos les 30 sept.		Neuf mois clos les 30 sept.	
	2017	2016	2017	2016
Production (GWh)	476	389	1 346	1 132
Capacité installée brute (MW)	575	425	575	425
Produits des activités ordinaires	43	30	97	89
Produits tirés des contrats de location-financement ¹	13	13	41	41
Combustible et achats d'électricité ²	(2)	(5)	(8)	(16)
Marge brute aux fins de comparaison	54	38	130	114
Activités d'exploitation, d'entretien et d'administration ³	8	5	20	18
BAIIA aux fins de comparaison	46	33	110	96

Pour les périodes de trois mois et de neuf mois closes le 30 septembre 2017, le BAIIA aux fins de comparaison a augmenté de respectivement 13 millions de dollars et 14 millions de dollars par rapport à la période correspondante de 2016, ce qui s'explique par la mise en service de la centrale de South Hedland le 28 juillet 2017. En raison de la nature de nos contrats, la hausse de la production attribuable à la variation des besoins des clients n'a pas une incidence financière importante étant donné que les produits proviennent des paiements de capacité et que les coûts du combustible sont transférés aux clients.

Réglementation et législation environnementale

Se reporter à la rubrique «Réglementation et législation environnementale» du rapport de gestion annuel de 2016, pour obtenir plus de détails sur les faits nouveaux présentés ci-après.

Alberta

Nous estimons que l'Alberta Electric System Operator (l'«AESO») devra conclure des contrats visant la fourniture d'une nouvelle production d'énergie éolienne et d'autres formes d'énergie renouvelable allant jusqu'à 4 100 MW dans le cadre du programme d'énergie renouvelable («PER») d'ici 2030 en vue d'atteindre l'objectif de production d'électricité à partir d'énergie renouvelable de 30 % établi par le gouvernement de l'Alberta. Au cours du premier trimestre de 2017, l'AESO a terminé ses consultations dans le cadre du premier tour de demande de propositions pour le PER et est en voie d'attribuer le premier contrat visant une capacité de production de 400 MW à partir d'énergie renouvelable. Tous les projets de TransAlta qui a été sélectionnée comme soumissionnaire qualifié ont été retenus à la dernière étape du PER, les dernières propositions ayant été soumises le 12 octobre 2017. Un contrat d'approvisionnement en électricité à partir d'énergie renouvelable sera attribué aux projets retenus en décembre 2019, contrat fondé sur les écarts, offrant aux soumissionnaires retenus un prix fixe de l'énergie. L'exploitation commerciale des projets devrait commencer d'ici 2019.

Le gouvernement a indiqué que l'AESO communiquera les détails relatifs au deuxième tour et aux demandes de propositions subséquentes pour le PER, mais a reporté les discussions concernant la feuille de route pour l'approvisionnement en vue d'atteindre l'objectif du PER. À ce jour, aucune date n'a été fixée pour la poursuite des discussions. Le gouvernement a procédé à des consultations sur la façon dont les prochaines demandes de propositions imposeraient des exigences communautaires et autochtones et renfermeraient potentiellement des types particuliers de technologies, mais les renseignements à cet égard ne sont pas encore disponibles. Il a également été noté que des processus d'approvisionnement subséquents pour la production d'électricité à partir d'énergie renouvelable pourraient avoir lieu en parallèle et à un rythme plus soutenu.

1) Produits tirés des contrats de location-financement ajustés pour tenir compte de la variation du montant des créances au titre des contrats de location-financement.

2) À compter du troisième trimestre de 2017, ajustés en fonction des intérêts réalisés sur le paiement anticipé de certains coûts de transport.

3) Incluent l'effet des frais de gestion fixés par contrat.

Dès le 1^{er} janvier 2018, le règlement *Output-based Allocation Regulation* («OBA») remplacera le règlement actuel intitulé *Specified Gas Emitters Regulation* («SGER»). En vertu du SGER, certaines de nos centrales éoliennes obtiennent des crédits d'émission de carbone fondés sur la production. Les entités assujetties à cette réglementation peuvent utiliser ces crédits à des fins de conformité au SGER en matière de carbone, ce qui nous procure une source de produits. Le gouvernement a confirmé la continuité des crédits compensatoires en vertu du SGER, et les crédits seront fongibles aux termes du règlement OBA, assurant le maintien de cette source de produits. Le gouvernement a limité l'utilisation des crédits de carbone à 30 % des exigences de conformité des entités visées, ce qui a entraîné une réduction de la demande et du prix unitaire des crédits compensatoires. Toutefois, l'augmentation de la tarification du carbone jusqu'à 30 \$ la tonne d'équivalents en dioxyde de carbone devrait atténuer les réductions de prix, soutenant la stabilité des produits.

Ontario

En 2016, l'Ontario a adopté des règlements visant la mise en œuvre d'un système de plafonnement et d'échange de droits d'émissions de gaz à effet de serre à compter du 1^{er} janvier 2017. La production d'électricité à partir du gaz sera régie sur le plan de la distribution de gaz. Notre centrale alimentée au gaz en Ontario ne sera pas touchée de façon significative en vertu de dispositions au chapitre des modifications de lois comprises dans les contrats en vigueur.

Situation de trésorerie et sources de financement

Le risque de liquidité découle de notre capacité à combler nos besoins généraux de financement, à mener des activités de couverture, et à gérer les actifs, les passifs et la structure du capital de la société. Nous gérons le risque de liquidité en maintenant suffisamment de ressources financières liquides pour financer les obligations lorsqu'elles deviennent exigibles, et ce, de la façon la plus rentable qui soit.

Nos besoins de liquidités sont satisfaits au moyen d'une variété de sources, y compris les fonds provenant des activités d'exploitation, les marchés financiers et notre facilité de crédit consortiale externe. Nous utilisons surtout les fonds pour les charges d'exploitation, les dépenses d'investissement, les distributions versées aux détenteurs de la participation ne donnant pas le contrôle, les paiements des intérêts et du capital sur la dette, et les dividendes.

Situation financière

Le tableau suivant présente les variations importantes dans les états de la situation financière consolidés résumés du 31 décembre 2016 au 30 septembre 2017 :

	Augmentation/ (diminution)	Principaux facteurs expliquant la variation
Créances clients et autres débiteurs	(11)	Calendrier des encaissements
Immobilisations corporelles nettes	(43)	Hausse de la charge d'amortissement par suite de l'acquisition des actifs canadiens le 30 novembre 2016, en partie contrebalancée par des acquisitions
Immobilisations incorporelles	(7)	Amortissement des immobilisations incorporelles
Placements dans des filiales de TransAlta	(9)	Diminution des actions privilégiées reflet australiennes principalement attribuable à la dépréciation des actions privilégiées reflet de TransAlta Wyoming Wind LLC découlant de l'affaiblissement du dollar américain, en partie contrebalancée par l'augmentation des APOR et des actions privilégiées de TEA aux fins de placements additionnels dans les actifs australiens
Actifs d'impôt différé	(5)	Augmentation des différences temporaires imposables
Dettes fournisseurs et charges à payer	13	Calendrier des paiements et charges à payer
Dividendes à verser	(10)	Calendrier des dividendes déclarés
Dettes à long terme (y compris la partie courante)	103	Augmentation de la facilité de crédit, contrebalancée par le remboursement des obligations des parcs éoliens de Melancthon et Wolfe et de New Richmond et de l'emprunt au titre du fonds de roulement des actifs canadiens
Passif au titre des actions de catégorie B	(384)	Actions de catégorie B converties en actions ordinaires le 1 ^{er} août 2017
Provision pour frais de démantèlement et autres provisions	13	Hausse par suite de l'acquisition des actifs canadiens le 30 novembre 2016
Passifs d'impôt différé	13	Diminution des reports en avant de pertes fiscales
Capitaux propres attribuables aux actionnaires	178	Émission d'actions ordinaires aux fins de conversion en actions de catégorie B, le tout en partie contrebalancé par la perte nette et les dividendes déclarés pour la période

Flux de trésorerie

Les tableaux suivants présentent les variations importantes dans les tableaux des flux de trésorerie consolidés pour les périodes de trois mois et de neuf mois closes le 30 septembre 2017 comparativement à la période correspondante de 2016 :

Trois mois clos les 30 septembre	2017	2016	Variation	Principaux facteurs expliquant la variation
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début de la période	15	12	3	
Flux de trésorerie liés aux :				
Activités d'exploitation	87	62	25	Variations favorables du fonds de roulement de 26 millions de dollars, contrebalancées par une diminution du résultat en trésorerie de 1 million de dollars
Activités d'investissement	(168)	4	(172)	Augmentation des placements dans les filiales de TransAlta de 165 millions de dollars, variations défavorables du fonds de roulement hors trésorerie de 23 millions de dollars et augmentation des acquisitions d'immobilisations corporelles de 8 millions de dollars, en partie contrebalancées par une augmentation du remboursement de capital de 18 millions de dollars et une augmentation des profits réalisés sur les instruments financiers de 6 millions de dollars
Activités de financement	78	(58)	136	Augmentation des emprunts nets sur la facilité de crédit de 139 millions de dollars, en partie contrebalancée par une augmentation des dividendes sur actions ordinaires versés de 4 millions de dollars
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin de la période	12	20	(8)	

Neuf mois clos les 30 septembre	2017	2016	Variation	Principaux facteurs expliquant la variation
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début de la période	15	2	13	
Flux de trésorerie liés aux :				
Activités d'exploitation	260	213	47	Augmentation du résultat en trésorerie de 29 millions de dollars et variations favorables du fonds de roulement de 18 millions de dollars
Activités d'investissement	(204)	(224)	20	Diminution des placements dans les filiales de TransAlta de 34 millions de dollars, augmentation des profits réalisés sur les instruments financiers de 6 millions de dollars et augmentation du remboursement de capital de 11 millions de dollars, en partie contrebalancées par une augmentation des acquisitions d'immobilisations corporelles de 15 millions de dollars et des variations défavorables du fonds de roulement hors trésorerie de 16 millions de dollars
Activités de financement	(59)	29	(88)	Produit net tiré de l'émission d'actions ordinaires inférieur de 162 millions de dollars, produit tiré des émissions de dette à long terme inférieur de 159 millions de dollars et remboursements de l'emprunt au titre du fonds de roulement des actifs canadiens supérieurs de 13 millions de dollars, le tout en partie contrebalancé par une augmentation des emprunts nets sur la facilité de crédit de 218 millions de dollars et une baisse des remboursements de la dette à long terme de 33 millions de dollars
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin de la période	12	20	(8)	

Dette

La dette, y compris les montants à verser à TransAlta, totalisait 1 145 millions de dollars (valeur nominale de 1 143 millions de dollars) au 30 septembre 2017, comparativement à 1 042 millions de dollars (valeur nominale de 1 050 millions de dollars) au 31 décembre 2016. La hausse de la dette par rapport au 31 décembre 2016 est surtout attribuable à l'augmentation de la facilité de crédit de 132 millions de dollars au 30 septembre 2017, laquelle a été en partie contrebalancée par des remboursements semestriels prévus sur le capital de l'obligation des parcs éoliens de Melancthon et Wolfe de 18 millions de dollars et de l'obligation du parc éolien de New Richmond de 3 millions de dollars. Se reporter à la note 15 des états financiers consolidés annuels les plus récents pour obtenir plus d'information sur les obligations de Melancthon et Wolfe et de New Richmond.

Au 30 septembre 2017, nous disposons d'une facilité de crédit consortiale de 500 millions de dollars consentie aux fins générales de la société, notamment le financement des besoins courants au titre du fonds de roulement, des obligations à remplir au titre des investissements liés à la construction de projets, des occasions de croissance et du remboursement de l'encours de la dette. Au 30 septembre 2017, un montant de 147 millions de dollars avait été prélevé sur la facilité de crédit et était toujours impayé. Au 31 décembre 2016, un montant de 15 millions de dollars était impayé sur la facilité de crédit consentie par TransAlta. Cette facilité de crédit consortiale externe a remplacé la facilité de crédit consentie par TransAlta, comme il est décrit à la note 9 de nos états financiers consolidés résumés intermédiaires. De plus, nous détenons une facilité de lettres de crédit à vue non consentie de 100 millions de dollars, en vertu de laquelle des lettres de crédit de 69 millions de dollars ont été émises au 30 septembre 2017.

Au 30 septembre 2017, compte tenu de la débenture convertible et de l'emprunt au titre du fonds de roulement des actifs canadiens, un montant de 221 millions de dollars de la dette était dû à TransAlta (249 millions de dollars, incluant la facilité de crédit consentie par TransAlta, au 31 décembre 2016).

Les débentures non garanties comportent des clauses financières restrictives exigeant que le produit en trésorerie tiré de la vente de certains actifs soit réinvesti dans des actifs renouvelables semblables ou dans le remboursement des débentures sans recours. Le 12 octobre 2017, nous avons effectué un remboursement anticipé de ces débentures (se reporter à la rubrique «Événements importants et événements postérieurs à la date de clôture» du présent rapport de gestion).

Les obligations des parcs éoliens de Melancthon et Wolfe, de la centrale de Pingston et du parc éolien de New Richmond sont assujetties à des conditions financières habituelles et à des clauses restrictives qui pourraient limiter notre capacité d'accéder aux fonds générés par les activités des centrales. Si certains tests de distribution (effectués généralement une fois par trimestre) sont réussis, les fonds peuvent être distribués par les filiales à leur société mère respective. Les modalités comprennent l'atteinte d'un ratio de couverture du service de la dette avant la distribution, lequel a été atteint par ces entités au troisième trimestre. Toutefois, les fonds de ces entités, qui se sont accumulés depuis le test du troisième trimestre, ne seront pas distribués jusqu'à ce que le prochain ratio de couverture du service de la dette soit calculé au quatrième trimestre de 2017. Au 30 septembre 2017, un montant en trésorerie de 11 millions de dollars était visé par ces restrictions financières.

En outre, les obligations des parcs éoliens de Melancthon et Wolfe et de New Richmond exigent l'établissement de certains comptes de réserve financés par de la trésorerie détenue en dépôt ou par la fourniture de lettres de crédit. Au 30 septembre 2017, nous avons choisi d'utiliser des lettres de crédit. Par conséquent, aucun montant de trésorerie n'était assujetti à ces restrictions.

La société est assujettie aux clauses restrictives positives et négatives habituelles liées à la dette. Nous respectons toutes ces clauses restrictives.

Capital social

Au 30 septembre 2017 et au 2 novembre 2017, nous avons 250 millions d'actions ordinaires et aucune action de catégorie B émises et en circulation (au 31 décembre 2016, nous avons 224 millions d'actions ordinaires et 26 millions d'actions de catégorie B émises et en circulation).

Le 28 juillet 2017, la centrale de South Hedland a été mise en service et, le 1^{er} août 2017, nous avons converti les 26,1 millions d'actions de catégorie B en 26,4 millions d'actions ordinaires.

La débenture convertible arrivera à échéance le 31 décembre 2020. À la date d'échéance, TransAlta aura le droit, à son gré, de convertir le montant en capital impayé de la débenture convertible, en totalité ou en partie, en actions ordinaires de la société à un prix de conversion de 13,16 \$ l'action ordinaire. Si, à la date d'échéance, TransAlta exerce intégralement son option de conversion, nous devons émettre 16,3 millions d'actions ordinaires à TransAlta. Si TransAlta n'exerce pas son option de conversion, nous pouvons régler notre obligation au titre du capital en émettant des actions ordinaires dont la valeur par action correspondra à 95 % du cours de l'action ordinaire à cette date ou en remboursant la débenture en trésorerie. La société s'attend à rembourser la débenture convertible de 215 millions de dollars au moyen du produit reçu au rachat de la centrale de Solomon par FMG (se reporter à la rubrique «Événements importants et événements postérieurs à la date de clôture» du présent rapport de gestion).

Le 28 juillet 2017, le conseil d'administration a déclaré un dividende de 0,07833 \$ par action ordinaire, payable les 31 octobre 2017 et 30 novembre 2017.

Le 2 novembre 2017, le conseil d'administration a déclaré un dividende de 0,07833 \$ par action ordinaire, payable les 31 décembre 2017, 31 janvier 2018 et 28 février 2018.

Autres résultats consolidés

Charge d'intérêts nette

Les composantes de la charge d'intérêts nette sont présentées ci-dessous :

	Trois mois clos les 30 sept.		Neuf mois clos les 30 sept.	
	2017	2016	2017	2016
Intérêts sur la dette	10	9	28	27
Intérêts sur la débenture convertible	3	3	8	8
Perte sur le rachat de débentures non garanties	6	-	6	1
Autres intérêts nets ¹	1	-	2	-
Désactualisation des provisions	1	1	2	1
Charge d'intérêts nette	21	13	46	37

Passif au titre des actions de catégorie B

Au 30 septembre 2017, aucune action de catégorie B n'était en circulation (26,1 millions au 31 décembre 2016). Le 28 juillet 2017, la centrale de South Hedland a été mise en service, ce qui a entraîné la conversion des 26,1 millions d'actions de catégorie B en 26,4 millions d'actions ordinaires. À la suite de la conversion, aucune variation supplémentaire à la juste valeur ne surviendra.

Impôts sur le résultat

Le taux d'imposition combiné prévu par la loi de la société s'établit à 26 %. Le taux d'imposition effectif sur le résultat peut changer selon la combinaison des résultats réalisés dans divers pays et certaines déductions qui ne fluctuent pas avec le résultat.

1) Incluent des lettres de crédit et des garanties, des engagements à l'égard de la facilité de crédit, des autres intérêts et frais bancaires. Au cours des périodes de trois mois et de neuf mois closes le 30 septembre 2017, les intérêts réalisés sur les lettres de crédit et les garanties offertes par TransAlta étaient de respectivement néant et 1 million de dollars.

Autres éléments du résultat global

Au cours des périodes de trois mois et de neuf mois closes le 30 septembre 2017, nous avons comptabilisé une diminution de respectivement 88 millions de dollars et 40 millions de dollars de la juste valeur dans les autres éléments du résultat global (augmentation de respectivement 50 millions de dollars et 17 millions de dollars au 30 septembre 2016). Les variations de la juste valeur des actifs financiers disponibles à la vente au cours des périodes sont principalement attribuables aux actions privilégiées reflet australiennes. Pour plus d'information, se reporter à la note 4 de nos états financiers consolidés résumés intermédiaires.

Dépenses d'investissement de maintien

Les montants des dépenses d'investissement de maintien au titre des actifs que nous détenons directement, de même qu'au titre des centrales dans lesquelles nous détenons des participations financières, sont présentés ci-dessous pour les périodes de trois mois et de neuf mois closes les 30 septembre 2017 et 2016 :

Trois mois clos les 30 septembre

	Énergie éolienne - Canada	Énergie hydro- électrique - Canada	Énergie éolienne - États-Unis	Gaz - Canada	Gaz - Australie	Total
Total des dépenses d'investissement de maintien en 2017	4	1	1	2	5	13
Total des dépenses d'investissement de maintien en 2016	3	1	1	1	6	12

Les dépenses d'investissement de maintien pour la période de trois mois close le 30 septembre 2017 ont augmenté de 1 million de dollars par rapport à celles de la période correspondante de 2016, en raison des dépenses plus élevées dans les secteurs Énergie éolienne au Canada et Gaz au Canada. La majorité des dépenses d'investissement de maintien dans le secteur Gaz au Canada se rapportent à une révision importante prévue de turbines à gaz de la centrale de cogénération de Sarnia. Les dépenses d'investissement de maintien dans le secteur Énergie éolienne au Canada ont augmenté de 1 million de dollars en raison de la réparation des turbines au parc éolien de Wolfe Island.

Neuf mois clos les 30 septembre

	Énergie éolienne - Canada	Énergie hydro- électrique - Canada	Énergie éolienne - États-Unis	Gaz - Canada	Gaz - Australie	Total
Total des dépenses d'investissement de maintien en 2017	8	2	2	11	8	31
Total des dépenses d'investissement de maintien en 2016	7	2	2	4	12	27

Les dépenses d'investissement de maintien pour la période de neuf mois close le 30 septembre 2017 ont augmenté de 4 millions de dollars par rapport à celles de la période correspondante de 2016, en raison des dépenses plus élevées dans le secteur Gaz au Canada, en partie contrebalancées par une diminution des dépenses d'investissement dans le secteur Gaz en Australie. Depuis le début de l'exercice, la réparation des turbines éoliennes au parc éolien de Wolfe Island a donné lieu à une hausse des dépenses d'investissement de maintien dans le secteur Énergie éolienne au Canada. La majorité des dépenses d'investissement de maintien dans le secteur Gaz au Canada se rapportent à une révision importante prévue des turbines à gaz de la centrale de cogénération de Sarnia.

Des dépenses d'investissement liées à la productivité de 1 million de dollars ont également été engagées pour la turbine de l'unité 1 du parc éolien de Melancthon et Wolfe.

Perspectives pour 2017

Le tableau suivant présente nos prévisions quant aux objectifs financiers clés pour 2017 :

Mesure	Cible
BAIIA aux fins de comparaison	Entre 425 millions de dollars et 450 millions de dollars
Fonds provenant des activités d'exploitation ajustés	Entre 320 millions de dollars et 330 millions de dollars
Liquidités disponibles à des fins de distribution	Entre 235 millions de dollars et 260 millions de dollars

Activités d'exploitation

Production

Nous prévoyons que la production d'énergie renouvelable provenant des actifs de production éolienne et hydroélectrique en 2017 se situera dans une fourchette de 3 500 à 3 800 GWh. Cette production inclut la production d'énergie renouvelable du parc éolien du Wyoming. Les contrats de production des centrales alimentées au gaz procurent une contrepartie au titre de la capacité. Par conséquent, la production n'est pas un indicateur de rendement important.

Flux de trésorerie contractuels

Comme nous avons recours à des CAÉ, notamment les CAÉ de TransAlta, la durée de vie contractuelle moyenne pondérée résiduelle de nos centrales et des centrales dans lesquelles nous détenons une participation financière est d'environ 12 ans.

Coûts d'exploitation

Nous avons conclu des ententes de service à long terme avec des fournisseurs afin de stabiliser les charges au titre des activités d'exploitation et d'entretien. Une partie de notre production à partir du gaz est vendue dans le cadre de contrats prévoyant des dispositions de transfert au titre du combustible. Pour la production à partir du gaz naturel qui ne comporte aucune disposition de transfert des coûts, nous achetons du gaz naturel parallèlement à la production, atténuant ainsi notre risque lié à la variation des prix.

Exposition aux fluctuations des taux de change

Nous sommes exposés aux fluctuations des taux de change entre le dollar canadien, le dollar américain et le dollar australien en raison de notre participation financière dans le parc éolien du Wyoming et dans les actifs australiens, y compris les coûts de construction restants de la centrale de South Hedland. Nous sommes également exposés à l'euro en raison du projet d'expansion de l'unité 3 du parc éolien de Kent Hills. Les titres acquis auprès de TransAlta et les dividendes s'y rapportant sont libellés en dollars canadiens, en dollars australiens et en dollars américains. TransAlta a fourni à la société une protection contre les fluctuations des taux de change pour les flux de trésorerie des actifs australiens pendant les cinq premières années et pour les coûts de construction de la centrale de South Hedland. Tout changement apporté à nos placements à l'étranger ou à notre dette libellée en monnaies étrangères pourrait modifier notre exposition. Nos autres actifs sont tous situés au Canada. Nous pourrions acheter du matériel auprès de fournisseurs étrangers dans diverses devises en vue de projets d'immobilisations futurs, ce qui pourrait entraîner une exposition aux fluctuations de la valeur du dollar canadien relativement aux monnaies concernées.

Notre stratégie consiste à atténuer le risque de change des flux de trésorerie libellés en monnaies étrangères pour nous permettre de respecter les exigences en matière de dividendes. Les flux de trésorerie liés aux actifs australiens sont principalement couverts en vertu d'ententes avec TransAlta. De plus, nous avons conclu des contrats de change à terme afin de couvrir les flux de trésorerie libellés en dollars américains qui sont essentiellement liés aux actifs du parc éolien du Wyoming.

Charge d'intérêts nette

La charge d'intérêts nette pour 2017 devrait être plus élevée que celle de 2016 en raison de la hausse de la dette. Le 24 juillet 2017, nous avons conclu une entente de crédit consortiale totalisant 500 millions de dollars aux termes de laquelle nous pouvons effectuer des emprunts directs à un taux d'intérêt variable. Par conséquent, nous avons une certaine exposition au risque de taux d'intérêt. Les taux d'intérêt sur le reste de notre dette à long terme sont fixes. Les variations des taux d'intérêt pourraient avoir une incidence sur le montant de la charge d'intérêts nette engagée.

Dette nette, situation de trésorerie et sources de financement

En cas de baisse des volumes d'énergie éolienne ou des ressources hydroélectriques, ou en cas de coûts d'entretien imprévus, nous pourrions avoir besoin de liquidités supplémentaires dans l'avenir. Nous prévoyons maintenir des liquidités disponibles adéquates en vertu de notre nouvelle facilité de crédit (voir la rubrique «Événements importants et événements postérieurs à la date de clôture» du présent rapport de gestion).

La société gère son risque de liquidité associé aux débetures en élaborant et en mettant à jour des plans de financement externe à long terme qui reflètent les plans d'affaires et la disponibilité de capitaux sur le marché. La société prévoit refinancer sa dette venant à échéance selon des modalités commerciales raisonnables, au moyen principalement de titres d'emprunt axés sur des projets, au besoin.

Le produit tiré de la résiliation du CAÉ de Solomon par TransAlta et ses filiales australiennes que nous recevrons nous a permis de revoir l'échéancier de notre financement pour ce qui est des futurs projets visant des actifs entièrement assujettis à des contrats. Nous ne prévoyons pas mobiliser de titres d'emprunt axés sur des projets supplémentaires au cours des 12 à 18 prochains mois.

Impôts sur le résultat

Le taux d'imposition combiné prévu par la loi de la société devrait demeurer à 26 %. Le taux d'imposition effectif sur le résultat peut changer selon la combinaison des résultats réalisés dans divers pays et certaines déductions qui ne fluctuent pas avec le résultat.

L'échéance prévue par la société pour l'impôt à payer est assujettie à des risques, à des incertitudes et à d'autres facteurs qui pourraient faire en sorte que cette échéance arrive de façon prématurée par rapport à notre projection actuelle d'environ trois ans. Notre échéance prévue pour l'impôt à payer est particulièrement assujettie au risque lié à un changement dans nos activités, à notre éventail d'actifs, à notre structure d'entreprise ou à des modifications à la loi, à la réglementation ou aux interprétations fiscales. Si nos impôts devenaient exigibles plus tôt, nos liquidités disponibles à des fins de distribution et de nos dividendes pourraient diminuer.

Dépenses d'investissement

Dépenses d'investissement de maintien

Nos dépenses d'investissement de maintien sont composées de dépenses d'investissement courantes liées au maintien de la capacité de production existante de nos centrales. Les centrales de TransAlta dans lesquelles nous détenons des participations financières engagent également des dépenses d'investissement de maintien. Bien que nous ne soyons pas tenus de financer ces dépenses, elles réduisent les produits financiers que nous tirons de ces investissements.

Pour 2017, le total estimatif des dépenses d'investissement de maintien au chapitre des actifs dont nous sommes propriétaires et des actifs dans lesquels nous détenons une participation financière varie de 40 millions de dollars à 45 millions de dollars.

Construction de la centrale de South Hedland

Au cours du trimestre, les travaux de construction de la centrale de South Hedland, y compris les tests de fiabilité, ont été achevés. La centrale a commencé ses activités commerciales le 28 juillet 2017. Le 19 juillet 2017, nous avons investi un montant de 160 millions de dollars en dépenses liées au projet qui se rapporte à l'acquisition d'infrastructures et aux dépôts pour l'accès au réseau, à l'eau et au gaz. Nous prévoyons verser environ 47 millions de dollars pour le reste de 2017.

Expansion de l'unité 3 du parc éolien de Kent Hills

Les coûts de construction de l'expansion de l'unité 3 du parc éolien de Kent Hills d'une capacité de production de 17,25 MW au Nouveau-Brunswick devraient totaliser environ 39 millions de dollars. À ce jour, nous avons investi 3 millions de dollars et prévoyons investir 1 million de dollars supplémentaires en 2017. Notre partenaire détenant 17 % des installations du parc éolien de Kent Hills participe au projet d'expansion et détiendra également une participation de 17 %. Notre partenaire financera sa part du total des coûts liés au projet. La date d'achèvement prévue est fixée au quatrième trimestre de 2018.

Financement

Le financement des dépenses d'investissement devrait être assuré au moyen des flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation, des opérations sur le marché financier et de notre nouvelle facilité de crédit (voir la rubrique «Événements importants et événements postérieurs à la date de clôture» du présent rapport de gestion).

Instruments financiers

Se reporter à la note 12 de nos plus récents états financiers consolidés annuels et à la note 7 de nos états financiers consolidés résumés intermédiaires pour les périodes de trois mois et de neuf mois closes le 30 septembre 2017 pour plus de renseignements sur les instruments financiers. Se reporter également à la rubrique «Instruments financiers» du rapport de gestion de notre plus récent rapport annuel pour plus de renseignements. Notre profil de gestion du risque et nos politiques à cet égard ont peu changé depuis le 31 décembre 2016, sauf qu'au premier trimestre de 2017, nous avons mis fin à la comptabilité de couverture à l'égard d'une couverture de flux de trésorerie visant notre dette de 20 millions de dollars américains, qui a été remboursée de façon anticipée le 12 octobre 2017.

Au 30 septembre 2017, les instruments financiers de niveau III étaient composés d'actifs financiers dont la valeur comptable s'élevait à 653 millions de dollars (841 millions de dollars au 31 décembre 2016) et de passifs financiers dont la valeur comptable était de néant (384 millions de dollars au 31 décembre 2016). La diminution de la situation de l'actif net est surtout attribuable à la dépréciation comptabilisée au titre des actions privilégiées reflet australiennes et à la conversion des actions de catégorie B. Se reporter aux notes 4, 7 et 11 des états financiers consolidés résumés intermédiaires pour les périodes de trois mois et de neuf mois closes le 30 septembre 2017 pour en savoir plus sur ces mesures.

Opérations et soldes avec les parties liées

Opérations avec les parties liées

Les montants comptabilisés à l'égard des opérations avec TransAlta ou des filiales de TransAlta se présentent comme suit :

	Trois mois clos les 30 sept.		Neuf mois clos les 30 sept.	
	2017	2016	2017	2016
Produits tirés des CAÉ de TransAlta	7	7	26	27
Produits financiers liés aux filiales de TransAlta	21	39	68	112
Honoraires de remboursement de frais administratifs généraux	2	4	11	12
Charge d'intérêts	3	2	9	8
Frais d'optimisation des actifs ¹	1	-	2	-
Profit de change réalisé sur la couverture économique de l'engagement d'apport	5	-	6	-

1) Certaines filiales de TransAlta fournissent des services de gestion et d'optimisation des actifs et d'approvisionnement en gaz à la centrale de cogénération de Sarnia de la société. La centrale de cogénération de Sarnia paie des frais fixes d'environ 0,125 million de dollars par trimestre, en plus des frais variables de 1,6 % de sa marge brute.

Soldes avec les parties liées

Les soldes avec les parties liées comprennent les suivants :

Aux	30 sept. 2017	31 déc. 2016
Créances clients et autres débiteurs	31	36
Dettes fournisseurs et charges à payer (y compris les intérêts à payer)	7	11
Dividendes à verser	25	29
Placements dans des filiales de TransAlta	1 636	1 645
Débeture convertible	215	215
Passif au titre des actions de catégorie B	-	384
Facilité de crédit	-	15
Prêt pour fonds de roulement des actifs canadiens	6	19
Lettres de crédit émises par TransAlta au nom de la société	1	60
Garanties fournies par TransAlta au nom de la société	108	58
Garantie d'indemnisation fournie par la société à TransAlta	917	925

Tous ces soldes sont liés à TransAlta ou à ses filiales.

Modifications comptables

Estimations comptables critiques

Les estimations comptables critiques ont été faites conformément au rapport de gestion de notre plus récent rapport annuel, en date du 31 décembre 2016.

Modifications comptables futures

Les normes comptables qui ont déjà été publiées par l'International Accounting Standards Board («IASB»), mais qui ne sont pas encore en vigueur et que nous n'avons pas encore appliquées comprennent l'IFRS 9, *Instruments financiers*, l'IFRS 15, *Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients* et l'IFRS 16, *Contrats de location*. Veuillez vous reporter à la note 3 de nos états financiers consolidés annuels les plus récents pour obtenir plus d'information sur les exigences de l'IFRS 9, de l'IFRS 15 et de l'IFRS 16. Nous continuons de progresser quant au plan de mise en œuvre de chaque norme. Dans le cadre de chaque plan de mise en œuvre, une équipe de projet centralisée a été formée pour gérer les activités du projet. Un comité des parties prenantes a été créé afin de surveiller le processus de mise en œuvre et est constitué de personnes exerçant des fonctions pertinentes et représentant les unités fonctionnelles appropriées.

Conformément à l'IFRS 9, nous sommes en voie d'achever notre évaluation des dispositions relatives au classement et à l'évaluation des normes. Un changement relevé dans le classement et l'évaluation des normes pourrait entraîner un ajustement significatif du bilan d'ouverture lié au reclassement entre les résultats non distribués et le cumul des autres éléments du résultat global. Ce changement découle de la dépréciation des actions privilégiées reflét australiennes au cours de la période considérée. La presque totalité des mesures visant à cibler et à calculer l'incidence de la section relative à la dépréciation de la norme sont achevées. L'incidence ne devrait pas être significative. Nous prévoyons actuellement continuer à consacrer du temps et des efforts au plan de mise en œuvre de l'IFRS 9 jusqu'à la fin de 2017. Des incidences supplémentaires pourraient être déterminées une fois la mise en œuvre achevée.

En ce qui concerne l'IFRS 15, nous avons presque terminé l'examen et l'évaluation comptable de nos sources de produits et de nos contrats sous-jacents avec des clients, et l'évaluation quantitative des incidences sera entamée au quatrième trimestre de 2017. Nos produits des activités ordinaires inclus dans le champ d'application de l'IFRS 15 sont essentiellement tirés de la vente d'énergie et d'éléments écologiques en vertu de contrats à long terme. Les commentaires au sujet des enjeux de la mise en œuvre propres au secteur de l'énergie et des services publics sont sur le point d'être examinés et publiés par les

normalisateurs américains. Ces commentaires font actuellement l'objet d'un examen relativement à nos contrats à long terme et à d'autres contrats.

Nous prévoyons utiliser la méthode de transition rétrospective modifiée. Selon cette méthode, l'information financière comparative présentée dans les états financiers consolidés au 31 décembre 2018 et pour l'exercice clos à cette date ne sera pas retraitée. Nous comptabiliserons plutôt l'incidence cumulative de la première application de la norme dans les résultats non distribués à compter du 1^{er} janvier 2018.

Nous prévoyons actuellement continuer à consacrer du temps et des efforts à notre plan de mise en œuvre de l'IFRS 15 jusqu'à la fin de 2017. Il est encore trop tôt pour estimer de façon fiable l'incidence qu'aura l'IFRS 15 sur les états financiers et l'information financière.

Nous sommes en voie d'achever notre évaluation initiale de la portée de l'IFRS 16 et nous avons élaboré un plan de projet détaillé. La plupart des travaux dans le cadre du plan de mise en œuvre de cette norme devraient avoir lieu de la fin 2017 au milieu de 2018. Il est encore trop tôt pour estimer de façon fiable l'incidence qu'aura l'IFRS 16 sur nos états financiers et notre information financière.

Principales informations trimestrielles

	T4 2016	T1 2017	T2 2017	T3 2017
Produits des activités ordinaires	94	129	112	94
Résultat net attribuable aux porteurs d'actions ordinaires	26	27	22	(73)
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation	69	100	73	87
Fonds provenant des activités d'exploitation ajustés	91	83	64	70
Liquidités disponibles à des fins de distribution	69	83	43	70
Résultat net par action attribuable aux porteurs d'actions ordinaires, de base et dilué	0,12	0,12	0,10	(0,30)
Liquidités disponibles à des fins de distribution par action	0,31	0,37	0,19	0,29

	T4 2015	T1 2016	T2 2016	T3 2016
Produits des activités ordinaires	75	68	52	45
Résultat net attribuable aux porteurs d'actions ordinaires	107	(36)	(15)	23
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation	59	81	70	62
Fonds provenant des activités d'exploitation ajustés	78	82	55	55
Liquidités disponibles à des fins de distribution	78	82	38	55
Résultat net par action attribuable aux porteurs d'actions ordinaires, de base et dilué	0,56	(0,16)	(0,07)	0,10
Liquidités disponibles à des fins de distribution par action	0,41	0,37	0,17	0,25

Nos activités fluctuent en fonction des variations saisonnières, les premier et quatrième trimestres comptant les volumes d'énergie éolienne les plus importants et les deuxième et troisième trimestres comptant les volumes d'énergie hydroélectrique les plus importants. Comme la production d'énergie éolienne constitue la majeure partie de notre portefeuille, des produits et des résultats plus élevés sont attendus aux premier et quatrième trimestres. Le 6 janvier 2016, nous avons acquis une participation financière dans les flux de trésorerie des actifs canadiens, ajoutant ainsi 611 MW à notre capacité existante, puis en avons fait l'acquisition le 30 novembre 2016. En mai 2015, nous avons acquis une participation financière dans les flux de trésorerie des actifs australiens, de sorte que notre capitalisation a presque doublé. Le résultat après ce placement tient compte de diverses incidences liées aux instruments financiers, qui ont eu une incidence sur le résultat net attribuable aux porteurs d'actions ordinaires pour les trimestres mentionnés ci-dessus, comme suit :

- Les variations défavorables de la juste valeur du passif au titre des actions de catégorie B, tous les trimestres précédents.
- Les pertes de change sur les instruments libellés en dollars australiens aux troisième et deuxième trimestres de 2017 et aux premier, deuxième et quatrième trimestres de 2016 et les profits au premier trimestre de 2017, au troisième trimestre de 2016 et au quatrième trimestre de 2015.
- Au troisième trimestre de 2017, une dépréciation des actions privilégiées reflet australiennes a été comptabilisée.

Contrôles et procédures

La direction a évalué, avec la participation de notre président et chef de la direction désigné et de notre chef de la direction des finances, l'efficacité de nos contrôles et procédures de communication de l'information à la fin de la période visée par le présent rapport. Les contrôles et procédures de communication de l'information comprennent, sans s'y limiter, les contrôles et procédures conçus pour assurer que l'information que nous devons communiquer dans les rapports est consignée et communiquée à la direction, y compris à notre président et chef de la direction désigné et à notre chef de la direction des finances, selon le cas, pour permettre la prise de décisions en temps opportun se rapportant à notre obligation de communication de l'information. En concevant et en évaluant nos contrôles et procédures de communication de l'information, la direction est tenue de faire preuve de jugement dans l'évaluation et la mise en œuvre des contrôles et procédures possibles.

Pour la période couverte par ce rapport, le contrôle interne à l'égard de l'information financière n'a fait l'objet d'aucun changement ayant eu une incidence importante ou pouvant raisonnablement avoir une incidence importante sur notre contrôle interne à l'égard de l'information financière. En se fondant sur l'évaluation ci-dessus, notre président et chef de la direction désigné et notre chef de la direction des finances ont conclu que, en date du 30 septembre 2017, fin de la période visée par le présent rapport, nos contrôles et procédures de communication de l'information et nos contrôles internes à l'égard de l'information financière étaient efficaces.

TransAlta Renewables Inc.

Comptes de résultat consolidés résumés

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)

Non audité	Trois mois clos les 30 sept.		Neuf mois clos les 30 sept.	
	2017	2016	2017	2016
Produits des activités ordinaires	85	34	302	130
Incidatifs gouvernementaux	3	4	12	14
Produits tirés des contrats de location	6	7	21	21
Total des produits des activités ordinaires	94	45	335	165
Redevances et autres coûts de vente	24	2	82	8
Marge brute	70	43	253	157
Activités d'exploitation, d'entretien et d'administration	19	13	60	39
Amortissement	29	19	85	55
Impôts et taxes, autres que les impôts sur le résultat	2	2	6	6
Résultats d'exploitation	20	9	102	57
Produits financiers liés aux filiales de TransAlta (note 4)	21	39	68	112
Charge d'intérêts nette (note 5)	(21)	(13)	(46)	(37)
Variations de la juste valeur des actions de catégorie B (note 11)	44	(41)	(2)	(129)
Profit (perte) de change	(21)	35	(6)	(13)
Dépréciation d'un placement (note 4)	(114)	-	(114)	-
Résultat avant impôts sur le résultat	(71)	29	2	(10)
Charge d'impôts sur le résultat (note 6)	1	5	23	15
Résultat net	(72)	24	(21)	(25)
Résultat net attribuable :				
Aux porteurs d'actions ordinaires	(73)	23	(24)	(28)
À la participation ne donnant pas le contrôle	1	1	3	3
	(72)	24	(21)	(25)
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de la période (en millions) (note 12)				
	242	224	230	223
Résultat net par action attribuable aux porteurs d'actions ordinaires, de base et dilué (note 12)				
	(0,30)	0,10	(0,10)	(0,13)

Voir les notes jointes.

TransAlta Renewables Inc.

États du résultat global consolidés résumés

(en millions de dollars canadiens)

Non audité	Trois mois clos les 30 sept.		Neuf mois clos les 30 sept.	
	2017	2016	2017	2016
Résultat net	(72)	24	(21)	(25)
Pertes sur les instruments dérivés désignés comme couvertures de flux de trésorerie, déduction faite des impôts	-	-	(1)	(1)
Reclassement en résultat net des pertes sur les instruments désignés comme couvertures de flux de trésorerie, déduction faite des impôts	-	-	1	1
Actifs financiers disponibles à la vente - variation nette de la juste valeur (note 4)	(202)	50	(154)	17
Reclassement en résultat net de la dépréciation des actifs financiers disponibles à la vente (note 4)	114	-	114	-
Total des éléments qui seront reclassés ultérieurement en résultat net	(88)	50	(40)	17
Autres éléments du résultat global	(88)	50	(40)	17
Total du résultat global	(160)	74	(61)	(8)
Total du résultat global attribuable :				
Aux porteurs d'actions ordinaires	(161)	73	(64)	(11)
À la participation ne donnant pas le contrôle	1	1	3	3
	(160)	74	(61)	(8)

Voir les notes jointes.

TransAlta Renewables Inc.

États de la situation financière consolidés résumés

(en millions de dollars canadiens)

Non audité	30 sept. 2017	31 déc. 2016
Trésorerie et équivalents de trésorerie (note 9)	12	15
Créances clients et autres débiteurs	76	87
Charges payées d'avance	4	2
Actifs de gestion du risque (note 7)	2	-
Impôts sur le résultat à recevoir	-	1
Stocks	6	4
	100	109
Immobilisations corporelles (note 8)		
Coût	2 797	2 772
Amortissement cumulé	(910)	(842)
	1 887	1 930
Immobilisations incorporelles	106	113
Autres actifs	3	3
Placements dans des filiales de TransAlta (note 4)	1 636	1 645
Actifs d'impôt différé	36	41
Total de l'actif	3 768	3 841
Dettes fournisseurs et charges à payer	44	31
Partie courante des provisions pour frais de démantèlement et autres provisions	4	3
Passifs de gestion du risque (note 7)	2	-
Dividendes à verser (note 12)	39	49
Partie courante du passif au titre des actions de catégorie B (note 11)	-	384
Partie courante de la dette à long terme (note 9)	240	70
	329	537
Dettes à long terme (note 9)	690	757
Débeture convertible (note 10)	215	215
Provision pour frais de démantèlement	39	26
Produits différés	6	7
Passifs d'impôt différé	245	232
Total du passif	1 524	1 774
Capitaux propres		
Actions ordinaires (note 12)	2 854	2 469
Déficit	(649)	(482)
Cumul des autres éléments du résultat global	5	45
Capitaux propres attribuables aux actionnaires	2 210	2 032
Participation ne donnant pas le contrôle	34	35
Total des capitaux propres	2 244	2 067
Total du passif et des capitaux propres	3 768	3 841

Engagement et éventualités (note 13)

Événements postérieurs à la date de clôture (note 16)

Voir les notes jointes.

TransAlta Renewables Inc.

États des variations des capitaux propres consolidés résumés

(en millions de dollars canadiens)

Non audité	Actions ordinaires	Déficit	Cumul des autres éléments du résultat global	Capitaux propres attribuables aux actionnaires	Participation ne donnant pas le contrôle	Total
Solde au 31 décembre 2016	2 469	(482)	45	2 032	35	2 067
Résultat net	-	(24)	-	(24)	3	(21)
Autres éléments du résultat global :						
Variation nette de la juste valeur des actifs financiers disponibles à la vente (note 4)	-	-	(40)	(40)	-	(40)
Total du résultat global	-	(24)	(40)	(64)	3	(61)
Actions ordinaires émises à TransAlta (notes 11 et 12)						
	385	-	-	385	-	385
Dividendes sur actions ordinaires (note 12)	-	(143)	-	(143)	-	(143)
Distributions aux détenteurs de la participation ne donnant pas le contrôle						
	-	-	-	-	(4)	(4)
Solde au 30 septembre 2017	2 854	(649)	5	2 210	34	2 244

Non audité	Actions ordinaires	Déficit	Cumul des autres éléments du résultat global	Capitaux propres attribuables aux actionnaires	Participation ne donnant pas le contrôle	Total
Solde au 31 décembre 2015	2 152	(169)	6	1 989	37	2 026
Résultat net	-	(28)	-	(28)	3	(25)
Autres éléments du résultat global :						
Variation nette de la juste valeur des actifs financiers disponibles à la vente (note 4)	-	-	17	17	-	17
Total du résultat global	-	(28)	17	(11)	3	(8)
Actions ordinaires émises à TransAlta (note 3)						
	152	-	-	152	-	152
Appel public à l'épargne	165	-	-	165	-	165
Dividendes sur actions ordinaires (note 12)	-	(150)	-	(150)	-	(150)
Distributions aux détenteurs de la participation ne donnant pas le contrôle						
	-	-	-	-	(5)	(5)
Solde au 30 septembre 2016	2 469	(347)	23	2 145	35	2 180

Voir les notes jointes.

TransAlta Renewables Inc.

Tableaux des flux de trésorerie consolidés résumés

(en millions de dollars canadiens)

Non audité	Trois mois clos les 30 sept.		Neuf mois clos les 30 sept.	
	2017	2016	2017	2016
Activités d'exploitation				
Résultat net	(72)	24	(21)	(25)
Amortissement	29	19	85	55
Désactualisation des provisions (note 5)	1	1	2	1
Charge (recouvrement) d'impôt différé (note 6)	(1)	4	18	11
Variations de la juste valeur des actions de catégorie B (note 11)	(44)	42	2	130
(Profit latent) perte latente de change	22	(34)	8	13
Perte latente sur les activités de gestion du risque	1	-	-	-
Provisions	-	-	1	-
Dépréciation d'un placement (note 4)	114	-	114	-
Autres éléments sans effet de trésorerie	3	(2)	6	1
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation avant variations du fonds de roulement	53	54	215	186
Variation des soldes hors trésorerie du fonds de roulement liés aux activités d'exploitation	34	8	45	27
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation	87	62	260	213
Activités d'investissement				
Acquisitions d'immobilisations corporelles (note 8)	(11)	(3)	(25)	(10)
Placements dans des filiales de TransAlta (note 4)	(165)	-	(187)	(221)
Profits réalisés sur les instruments financiers	6	-	6	-
Remboursement du capital sur les placements dans des filiales de TransAlta (note 4)	28	10	28	17
Variation des soldes hors trésorerie du fonds de roulement liés aux activités d'investissement	(26)	(3)	(26)	(10)
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	(168)	4	(204)	(224)
Activités de financement				
Augmentation (diminution) nette des emprunts sur une facilité de crédit (note 9)	134	(5)	132	(86)
Remboursements du prêt lié au fonds de roulement des actifs canadiens (note 9)	-	-	(13)	-
Émission de dette à long terme	-	-	-	159
Remboursements de la dette à long terme	-	-	(21)	(54)
Produit net tiré de l'émission d'actions ordinaires	-	-	-	162
Dividendes versés sur actions ordinaires (note 12)	(54)	(50)	(153)	(145)
Distributions aux détenteurs de la participation ne donnant pas le contrôle	(1)	(2)	(4)	(5)
Divers	(1)	(1)	-	(2)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement	78	(58)	(59)	29
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation, d'investissement et de financement	(3)	8	(3)	18
Augmentation (diminution) de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	(3)	8	(3)	18
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début de la période	15	12	15	2
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin de la période	12	20	12	20
Impôts sur le résultat au comptant payés	1	1	4	4
Intérêts au comptant payés	2	-	26	22

Voir les notes jointes.

Notes des états financiers consolidés résumés

(non audités)

(Tous les montants des tableaux sont en millions de dollars canadiens, à moins d'indication contraire)

1. Historique et méthodes comptables

A. La société

TransAlta Renewables Inc. («TransAlta Renewables» ou la «société»), une filiale de TransAlta Corporation («TransAlta»), détient et exploite 13 centrales hydroélectriques, 17 parcs éoliens et une usine à gaz, d'une capacité installée totalisant 1 747 mégawatts («MW») et détient des participations financières dans le parc éolien de 144 MW au Wyoming de TransAlta et dans des actifs de production australiens alimentés au gaz de 575 MW, y compris la centrale de South Hedland de 150 MW mise en service le 28 juillet 2017, ainsi que dans un gazoduc de 270 kilomètres. La presque totalité de ces actifs font l'objet de contrats. Le siège social de la société est situé à Calgary, en Alberta.

B. Base d'établissement

Les présents états financiers consolidés résumés intermédiaires ont été dressés par la direction conformément à la norme comptable internationale IAS 34, *Information financière intermédiaire* («IAS 34»), en utilisant les mêmes méthodes comptables que celles utilisées dans les plus récents états financiers consolidés annuels de la société. Les présents états financiers consolidés résumés intermédiaires ne comprennent pas toutes les informations incluses dans les états financiers consolidés annuels de la société. Par conséquent, ces états financiers consolidés résumés doivent être lus avec les plus récents états financiers consolidés annuels de la société disponibles sur SEDAR, à l'adresse www.sedar.com.

Les états financiers consolidés résumés intermédiaires comprennent les comptes de la société et des filiales sur lesquelles elle exerce un contrôle.

Les états financiers consolidés résumés intermédiaires ont été préparés sur la base du coût historique, sauf pour certains instruments financiers qui sont présentés à la juste valeur.

Les états financiers consolidés résumés intermédiaires sont présentés en dollars canadiens, soit la monnaie fonctionnelle et de présentation de la société.

Les états financiers consolidés résumés intermédiaires reflètent tous les ajustements qui consistent en des ajustements et charges récurrents réguliers et qui sont, de l'avis de la direction, nécessaires pour une présentation fidèle des résultats. Les résultats de la société sont en partie à caractère saisonnier en raison de la nature même de l'électricité, qui est généralement consommée à mesure qu'elle est produite, et de la nature des ressources d'énergie éolienne et d'énergie hydroélectrique au fil de l'eau, qui fluctuent en fonction des saisons et des variations météorologiques annuelles. Habituellement, les centrales hydroélectriques au fil de l'eau produisent la majorité de leur électricité et génèrent la plupart de leurs produits durant les mois de printemps et d'été alors que la fonte des neiges alimente les bassins hydrographiques et les rivières. Inversement, les vents sont plus forts généralement durant les mois froids d'hiver et plus faibles au cours des mois chauds d'été.

L'autorisation de publication de ces états financiers consolidés résumés intermédiaires a été reçue du comité d'audit pour le compte du conseil d'administration le 2 novembre 2017.

C. Utilisation d'estimations et de jugements importants

La préparation des états financiers consolidés résumés intermédiaires selon l'IAS 34 exige de la direction qu'elle exerce son jugement, fasse des estimations et formule des hypothèses qui ont une incidence sur les montants comptabilisés des actifs, des passifs, des produits et des charges, et sur les informations à fournir sur les actifs et les passifs éventuels. Ces estimations sont assujetties à une part d'incertitude. Les résultats réels pourraient différer de ces estimations en raison de facteurs comme les variations des taux d'intérêt, des taux de change, des taux d'inflation et des prix des produits de base, les changements dans la conjoncture économique et les modifications apportées aux lois et aux règlements. Se reporter à la note 2 Q) des états financiers consolidés annuels les plus récents de la société pour une analyse plus détaillée des principaux jugements comptables et des principales sources d'incertitude qui ont une incidence sur les estimations.

La société a dû faire preuve de jugement au cours des premier, deuxième et troisième trimestres de 2017 relativement à l'évaluation des dividendes à titre de revenu ou de remboursement de capital, comme suit :

La société touche des dividendes au titre de son placement dans des actions privilégiées reflétant des montants ajustés de TransAlta Energy (Australia) Pty Ltd («TEA»). Déterminer si, en substance, un dividende représente un remboursement de capital fait largement appel au jugement. La société détermine le montant des dividendes qui représente un remboursement de capital en fonction de i) l'écart, si positif, entre le prix de base des actions et leur juste valeur, à la fin de la période de présentation de l'information financière; et ii) du dividende réel déclaré sur les actions au cours de la période de présentation de l'information financière, selon le montant le moins élevé. Lorsqu'il est déterminé que le dividende représente un remboursement de capital, la valeur comptable du placement connexe est réduite. Il n'y a eu aucun remboursement de capital aux premier et deuxième trimestres de 2017. Au troisième trimestre, la société a déterminé que le dividende gagné au cours de ce trimestre sur les actions privilégiées reflétant les montants ajustés de TEA a constitué un remboursement de capital.

2. Modifications comptables

A. Modifications comptables futures

Les normes comptables qui ont déjà été publiées par l'International Accounting Standards Board («IASB»), mais qui ne sont pas encore en vigueur et que la société n'a pas encore appliquées comprennent l'IFRS 9, *Instruments financiers*, l'IFRS 15, *Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients*, et l'IFRS 16, *Contrats de location*. Veuillez vous reporter à la note 3 des états financiers consolidés annuels les plus récents de la société pour obtenir plus d'information sur les exigences de l'IFRS 9, de l'IFRS 15 et de l'IFRS 16. La société continue de progresser quant à son plan de mise en œuvre de chaque norme. Dans le cadre de chaque plan de mise en œuvre, une équipe de projet centralisée a été formée pour gérer les activités du projet. Un comité des parties prenantes a été créé afin de surveiller le processus de mise en œuvre et est constitué de personnes exerçant des fonctions pertinentes et représentant les unités fonctionnelles appropriées.

Conformément à l'IFRS 9, la société est en voie d'achever son évaluation des dispositions relatives au classement et à l'évaluation des normes. Un changement relevé dans le classement et l'évaluation des normes pourrait entraîner un ajustement significatif du bilan d'ouverture lié au reclassement entre les résultats non distribués et le cumul des autres éléments du résultat global. Ce changement découle de la dépréciation des actions privilégiées reflétant les montants ajustés de TEA au cours de la période considérée. La presque totalité des mesures visant à cibler et à calculer l'incidence de la section relative à la dépréciation de la norme sont achevées. L'incidence ne devrait pas être significative. La société prévoit actuellement continuer à consacrer du temps et des efforts à son plan de mise en œuvre de l'IFRS 9 jusqu'à la fin de 2017. Des incidences supplémentaires pourraient être déterminées une fois la mise en œuvre achevée.

En ce qui concerne l'IFRS 15, la société a presque terminé l'examen et l'évaluation comptable de ses sources de produits et des contrats sous-jacents avec des clients, et l'évaluation quantitative des incidences sera entamée au quatrième trimestre de 2017. Les produits des activités ordinaires de la société inclus dans le champ d'application de l'IFRS 15 sont essentiellement tirés de la vente d'énergie et d'éléments écologiques en vertu de contrats à long terme. De plus, l'examen du processus et des obligations en matière d'information à fournir se poursuit. Les commentaires au sujet des enjeux de la mise en œuvre propres au secteur de l'énergie et des services publics sont sur le point d'être examinés et publiés par les normalisateurs américains. Ces commentaires font actuellement l'objet d'un examen relativement aux contrats à long terme et à d'autres contrats de la société.

La société prévoit utiliser la méthode de transition rétrospective modifiée. Selon cette méthode, l'information financière comparative présentée dans les états financiers consolidés au 31 décembre 2018 et pour l'exercice clos à cette date ne sera pas retraitée. La société comptabilisera plutôt l'incidence cumulative de la première application de la norme dans les résultats non distribués à compter du 1^{er} janvier 2018.

La société prévoit actuellement continuer à consacrer du temps et des efforts à son plan de mise en œuvre de l'IFRS 15 jusqu'à la fin de 2017. Il est encore trop tôt pour estimer de façon fiable l'incidence qu'aura l'IFRS 15 sur les états financiers et l'information financière.

La société est en voie d'achever son évaluation initiale de la portée de l'IFRS 16 et a élaboré un plan de projet détaillé. La plupart des travaux dans le cadre du plan de mise en œuvre de cette norme devraient avoir lieu de la fin 2017 au milieu de 2018. Il est encore trop tôt pour estimer de façon fiable l'incidence qu'aura l'IFRS 16 sur les états financiers et l'information financière de la société.

3. Événements importants

2017

Centrale de South Hedland et conversion des actions de catégorie B

Le 28 juillet 2017, la centrale de South Hedland a été mise en service, et la société a par la suite converti les 26,1 millions d'actions de catégorie B détenues par TransAlta en 26,4 millions d'actions ordinaires le 1^{er} août 2017. Les actions de catégorie B ont été converties à un ratio supérieur à 1:1, car les coûts liés à la construction et à la mise en service du projet étaient inférieurs au montant convenu par la société et TransAlta aux termes de la convention d'apport modifiée, telle qu'elle est déposée sur SEDAR. À la date de conversion, la valeur comptable du passif au titre des actions de catégorie B de 385 millions de dollars a été décomptabilisée, et les actions ordinaires émises à la conversion ont été comptabilisées à la même valeur comptable.

Le 1^{er} août 2017, Fortescue Metals Group Ltd. («FMG») a indiqué à TransAlta qu'à son avis, la centrale de South Hedland ne répondait pas encore aux critères de rendement requis en vertu du contrat d'achat d'électricité («CAÉ») conclu entre FMG et TransAlta. Selon la société, tous les critères établissant que les activités commerciales ont été réalisées aux termes du CAÉ conclu avec FMG ont été pleinement remplis, et la société continuera de collaborer avec FMG en vue de parvenir à un accord. Horizon Power n'a pas contesté les activités commerciales.

Projet du parc éolien de Kent Hills

Au cours du deuxième trimestre de 2017, la société a conclu un contrat à long terme avec Énergie NB en vue de la vente de toute l'énergie produite par une capacité de production supplémentaire de 17,25 MW dans le cadre du projet du parc éolien de Kent Hills.

Il s'agit d'un projet d'expansion de l'actuel parc éolien de Kent Hills de la société, ce qui permettra d'accroître la capacité de production du parc éolien à environ 167 MW. Dans le cadre du processus réglementaire, la société a présenté une étude d'impact sur l'environnement à la province du Nouveau-Brunswick en septembre 2017. Si la société obtient les autorisations environnementales, la construction devrait débuter au printemps 2018.

Parallèlement, l'échéance du contrat avec Énergie NB relativement à l'unité 1 du parc éolien de Kent Hills a été reportée de 2033 à 2035 afin qu'elle corresponde à celles des projets des unités 2 et 3 du parc éolien de Kent Hills.

Facilité de crédit consortiale

Le 24 juillet 2017, la société a conclu une entente de crédit consortiale totalisant 500 millions de dollars aux termes de laquelle la société peut emprunter ou émettre des lettres de crédit. L'entente est entièrement confirmée pour quatre ans et vient à échéance en 2021. La facilité est assujettie à diverses clauses restrictives et restrictions courantes qui visent à maintenir l'accès aux engagements de financement. Dans le cadre de la nouvelle entente de crédit, la facilité de crédit existante de 350 millions de dollars actuellement consentie par TransAlta a été annulée.

Résiliation du CAÉ de Solomon

Le 1^{er} août 2017, la société a reçu un avis selon lequel FMG compte racheter la centrale électrique de Solomon de TEC Pipe Pty Ltd., filiale en propriété exclusive de TransAlta, pour un montant d'environ 335 millions de dollars américains. La société détient une participation financière dans les flux de trésorerie de la centrale de Solomon (se reporter à la note 4 pour plus d'information). FMG a conclu l'acquisition de la centrale de Solomon le 1^{er} novembre 2017, et TEC Pipe Pty Ltd. a obtenu un montant de 325 millions de dollars américains de FMG dans le cadre de l'opération de rachat. FMG a retenu un montant d'environ 7 millions de dollars américains sur le prix de l'acquisition. Selon la société, ce montant de 7 millions de dollars américains ne devrait pas être retenu, et la société prévoit recouvrer la totalité ou une partie importante du montant auprès de FMG. La société prévoit utiliser le produit tiré de la vente pour rembourser la facilité de crédit qui servait à financer le

développement de la centrale de South Hedland, et rembourser la débenture convertible de 215 millions de dollars émise à TransAlta.

2016

Placement dans la centrale de cogénération de Sarnia, le parc éolien Le Nordais et la centrale hydroélectrique de Ragged Chute

Le 6 janvier 2016, la société a acquis une participation financière dans les flux de trésorerie de la centrale de cogénération de Sarnia, du parc éolien Le Nordais et de la centrale hydroélectrique de Ragged Chute de TransAlta (collectivement, les «actifs canadiens») pour une valeur combinée d'environ 540 millions de dollars. Le placement de la société consistait en l'acquisition d'actions privilégiées reflet d'une filiale de TransAlta qui lui procurerait une participation financière dans les flux de trésorerie correspondant plus ou moins aux résultats distribuables nets sous-jacents des entités qui détiennent les actifs canadiens. En contrepartie, la société a remis à TransAlta un montant en trésorerie de 173 millions de dollars, émis 15 640 583 actions ordinaires d'une valeur de 152 millions de dollars, et émis une débenture subordonnée non garantie convertible d'une valeur de 215 millions de dollars. La société a financé la contrepartie en espèces du prix d'achat principalement au moyen d'un placement visant 17 692 750 actions ordinaires par voie d'appel public à l'épargne à un prix de 9,75 \$ par action.

Le 30 novembre 2016, les actions privilégiées qui reflètent les montants ajustés des actifs canadiens ont été rachetées par la filiale émettrice de TransAlta à leur juste valeur de 520 millions de dollars. Également le 30 novembre 2016, la société a acquis une participation directe dans les actifs canadiens auprès d'une filiale de TransAlta moyennant un prix d'achat de 520 millions de dollars. Le rachat des actions privilégiées et l'acquisition de la participation directe dans les actifs canadiens ont fait l'objet d'une entente de compensation qui n'a entraîné aucun paiement en trésorerie. La société a également acquis le fonds de roulement et certaines pièces de rechange amortissables totalisant 19 millions de dollars, financés par l'émission d'un prêt ne portant pas intérêt (voir la note 9).

4. Produits financiers liés aux filiales de TransAlta

Les produits financiers liés aux filiales de TransAlta englobent les produits tirés des différentes participations qui, dans leur ensemble et au fil du temps, fournissent indirectement à la société des flux de trésorerie fondés sur les flux de trésorerie de TEA et de TransAlta Wyoming Wind LLC et, en 2016, des actifs canadiens.

	Trois mois clos les 30 sept.		Neuf mois clos les 30 sept.	
	2017	2016	2017	2016
Produit d'intérêts tiré du placement en actions privilégiées obligatoirement rachetables de TEA («APOR»)	13	11	35	31
Revenu de dividendes tiré du placement en actions privilégiées	2	1	4	2
Produits d'honoraires tirés des garanties indirectes au titre des obligations de TEA	6	6	17	18
Revenu de dividendes tiré du placement en actions privilégiées reflétant les montants ajustés de TEA	-	9	6	17
Total des produits financiers liés à TEA	21	27	62	68
Revenu de dividendes tiré du placement en actions privilégiées reflétant les montants ajustés des actifs canadiens	-	6	-	34
Revenu de dividendes tiré du placement en actions privilégiées reflétant le résultat et les distributions de TransAlta Wyoming Wind LLC	-	6	6	10
Total	21	39	68	112

Le résumé des placements dans des filiales de TransAlta est comme suit :

Aux	30 septembre 2017	31 décembre 2016
Placement en APOR	739	613
Placement en actions privilégiées reflétant les montants ajustés de TEA	653	841
Placement en actions privilégiées de TEA	116	52
Total des placements dans des filiales liées à TEA	1 508	1 506
Placement en actions privilégiées reflétant le résultat et les distributions de TransAlta Wyoming Wind LLC	128	139
Total des placements dans des filiales de TransAlta	1 636	1 645

Placements dans des filiales de TransAlta liées à TEA

Les variations des placements dans des filiales de TransAlta liées à TEA sont comme suit :

	APOR¹	Actions privilégiées reflétant les montants ajustés de TEA	Actions privilégiées de TEA²	Total
Solde du placement au 31 décembre 2016	613	841	52	1 506
Placement additionnel	129	-	58	187
Pertes latentes de change comptabilisées en résultat	(3)	-	-	(3)
Remboursement du capital ³	-	(28)	-	(28)
Dépréciation d'un placement	-	(114)	-	(114)
Variation nette de la juste valeur comptabilisée dans les autres éléments du résultat global	-	(46)	6	(40)
Solde du placement au 30 septembre 2017	739	653	116	1 508

1) Le montant en capital au 30 septembre 2017 s'est établi à 769 millions de dollars australiens (641 millions de dollars australiens au 31 décembre 2016).

2) Le montant en capital au 30 septembre 2017 s'est établi à 112 millions de dollars australiens (54 millions de dollars australiens au 31 décembre 2016).

Au troisième trimestre, la juste valeur des actions privilégiées reflétant les montants ajustés de TEA a diminué de 228 millions de dollars. En raison de l'intention de FMG de racheter la centrale de Solomon, la société a comptabilisé une dépréciation de 114 millions de dollars au titre des actions privilégiées reflétant les montants ajustés de TEA au cours de la période. Même si le placement de la société dans l'entreprise australienne vise à procurer à la société les flux de trésorerie nets sous-jacents comme si elle détenait les actifs directement, la juste valeur du placement dans les actions privilégiées reflétant les montants ajustés de TEA ne diminue pas conformément aux actifs. La juste valeur est fondée sur les flux de trésorerie sous-jacents de l'entreprise australienne et subit l'incidence des hypothèses relatives à la monnaie étrangère et au taux d'actualisation. Au fil du temps, la valeur comptable des actions privilégiées reflétant les montants ajustés de TEA a également été augmentée afin de refléter la baisse des taux d'actualisation. La dépréciation résulte des changements apportés au calendrier et à la nature des flux de trésorerie futurs à la suite de la résiliation. Depuis l'acquisition du placement en 2015, la centrale de Solomon a généré plus de 100 millions de dollars en flux de trésorerie disponibles. Le dividende d'environ 28 millions de dollars pour le troisième trimestre sur les actions privilégiées reflétant les montants ajustés de TEA a été considéré comme un remboursement de capital et non comme revenu de dividendes. Pour plus d'information, se reporter aux notes 1 C) et 3 des présents états financiers.

	APOR ¹	Actions privilégiées reflétant les montants ajustés de TEA	Actions privilégiées de TEA ²	Total
Solde du placement au 31 décembre 2015	589	804	29	1422
Placement additionnel	34	-	14	48
Pertes latentes de change comptabilisées en résultat	(6)	-	-	(6)
Variation nette de la juste valeur comptabilisée dans les autres éléments du résultat global	-	12	5	17
Solde du placement au 30 septembre 2016	617	816	48	1481

1) Le montant en capital au 30 septembre 2016 s'est établi à 627 millions de dollars australiens (592 millions de dollars australiens au 31 décembre 2015).

2) Le montant en capital au 30 septembre 2016 s'est établi à 47 millions de dollars australiens (32 millions de dollars australiens au 31 décembre 2015).

La société a estimé la juste valeur des actions privilégiées reflétant des montants ajustés de TEA au moyen de principales données d'entrée non observables comme la prévision à long terme de TEA dont tient compte la méthode d'actualisation des flux de trésorerie mentionnée à la note 7 B) l) c).

Les principales hypothèses à l'égard des principales données d'entrée non observables utilisées pour l'évaluation de la juste valeur comprennent le taux d'actualisation et les flux de trésorerie trimestriels provenant des instruments et des honoraires sur les garanties. La prévision porte sur une période de plus de 31 ans. Le tableau suivant présente les données quantitatives à l'égard de ces données d'entrée non observables :

Données d'entrée non observables	30 sept. 2017	31 déc. 2016
Taux d'actualisation	6,7 %	7,2 %
Flux de trésorerie trimestriels	Moyenne de 10,7 \$	Moyenne de 15,6 \$

Le tableau suivant présente l'incidence sur l'évaluation de la juste valeur d'une variation des données d'entrée non observables ci-dessus pour refléter les hypothèses raisonnablement possibles :

Données d'entrée non observables	Hypothèses possibles	Variation de la juste valeur au 30 sept. 2017	Variation de la juste valeur au 31 déc. 2016
Taux d'actualisation	Diminution de 10 points de base	4,8	7,3
	Augmentation de 10 points de base	(4,7)	(7,1)
Flux de trésorerie trimestriels	Augmentation de 1 %	6,5	8,4
	Diminution de 1 %	(6,5)	(8,4)

5. Charge d'intérêts nette

Les composantes de la charge d'intérêts nette sont comme suit :

	Trois mois clos les 30 sept.		Neuf mois clos les 30 sept.	
	2017	2016	2017	2016
Intérêts sur la dette à long terme	10	9	28	27
Intérêts sur la débenture convertible	3	3	8	8
Perte sur le rachat de débentures non garanties (note 16)	6	-	6	1
Autres intérêts nets ¹	1	-	2	-
Désactualisation des provisions	1	1	2	1
Charge d'intérêts nette	21	13	46	37

1) Les autres intérêts nets regroupent les lettres de crédit et les honoraires sur les garanties, les commissions d'engagement à l'égard de la facilité de crédit, et les autres intérêts et frais bancaires. Pour les périodes de trois mois et de neuf mois closes le 30 septembre 2017, les intérêts sur les lettres de crédit et les garanties offertes par TransAlta étaient de respectivement néant et 1 million de dollars.

6. Impôts sur le résultat

Les composantes de la charge d'impôts sur le résultat sont comme suit :

	Trois mois clos les 30 sept.		Neuf mois clos les 30 sept.	
	2017	2016	2017	2016
Charge d'impôt exigible	2	1	5	4
Recouvrement d'impôt différé découlant de la reprise de réduction de valeur des actifs d'impôt différé	-	-	-	(1)
Charge (recouvrement) d'impôt différé lié(e) à la naissance et à la reprise des différences temporaires	(1)	4	18	8
Charge d'impôt différé liée aux placements dans des filiales	-	-	-	3
Charge d'impôt différé résultant de modifications apportées aux taux d'impôt	-	-	-	1
Charge d'impôts sur le résultat	1	5	23	15

Les comptes de résultat consolidés résumés présentent les éléments suivants :

	Trois mois clos les 30 sept.		Neuf mois clos les 30 sept.	
	2017	2016	2017	2016
Charge d'impôt exigible	2	1	5	4
Charge (recouvrement) d'impôt différé	(1)	4	18	11
Charge d'impôts sur le résultat	1	5	23	15

7. Instruments financiers et gestion du risque

A. Actifs financiers et passifs financiers – évaluation

Les actifs financiers et les passifs financiers sont évalués régulièrement à la juste valeur ou au coût amorti.

B. Juste valeur des instruments financiers

Les instruments financiers évalués à la juste valeur de la société sont comme suit :

Aux	30 sept. 2017		31 déc. 2016	
	Juste valeur de niveau II	Juste valeur de niveau III	Juste valeur de niveau II	Juste valeur de niveau III
Actions privilégiées reflétant les montants ajustés de TEA ¹	-	653	-	841
Actions privilégiées de TEA	116	-	52	-
Actifs nets de gestion du risque	-	-	-	-
Passif au titre des actions de catégorie B	-	-	-	(384)

¹) Excluent TransAlta Wyoming Wind LLC, car le placement en actions privilégiées est évalué au coût.

I. Évaluations à la juste valeur – niveaux I, II et III

Les classements de niveaux I, II et III de la hiérarchie de la juste valeur utilisée par la société sont définis ci-après. L'évaluation de la juste valeur d'un instrument financier est incluse dans un seul des trois niveaux, le classement de celle-ci étant établi en fonction des données d'entrée du niveau le plus bas qui sont importantes pour établir la juste valeur.

a. Niveau I

Les justes valeurs sont calculées au moyen de données d'entrée correspondant aux cours du marché (non rajustés) dans les marchés actifs pour des actifs ou passifs identiques auxquels la société a accès à la date d'évaluation.

b. Niveau II

Les justes valeurs sont évaluées, directement ou indirectement, au moyen de données d'entrée qui sont observables pour l'actif ou le passif concerné, directement ou indirectement.

Les justes valeurs de niveau II sont déterminées selon les cours de marchés actifs, qui sont dans certains cas ajustés pour tenir compte des facteurs propres aux actifs ou aux passifs, comme les écarts de base, les évaluations du crédit et les écarts liés à l'emplacement.

Les instruments financiers de gestion du risque lié aux produits de base de la société classés dans le niveau II comprennent les instruments dérivés négociés hors Bourse dont les valeurs sont fondées sur les courbes observables des contrats à terme normalisés sur produits de base ainsi que les instruments dérivés dont les données d'entrée sont validées par les cours des courtiers ou par d'autres fournisseurs de données de marché accessibles au public. Les justes valeurs de niveau II sont également déterminées en utilisant des techniques d'évaluation, comme les modèles d'évaluation des options et les formules de régression ou d'extrapolation, où les données d'entrée sont déjà observables, y compris les prix des produits de base pour des actifs ou passifs semblables dans des marchés actifs, et les volatilités implicites des options.

Pour calculer les justes valeurs de niveau II des autres actifs et passifs de gestion du risque et les actions privilégiées de TEA évaluées et comptabilisées à la juste valeur, la société utilise des données d'entrée observables autres que les cours du marché non ajustés qui sont observables pour l'actif ou le passif, comme les courbes de rendement du taux d'intérêt et les taux de change. Pour certains instruments financiers au titre desquels le volume des transactions est insuffisant ou les transactions ne sont pas récentes, la société se fie aux données d'entrée sur les taux d'intérêt et les taux de change similaires et à d'autres informations de tiers comme les écarts de crédit. La juste valeur des actions privilégiées de TEA est déterminée en calculant un prix implicite reposant sur une évaluation courante du rendement à l'échéance.

c. Niveau III

Les justes valeurs sont calculées en utilisant des données d'entrée pour des actifs ou des passifs qui ne sont pas observables.

Pour faire une estimation de la juste valeur des actions privilégiées reflétant les montants ajustés de TEA, la société utilise des flux de trésorerie actualisés, fait des estimations et pose des hypothèses sur les prix de vente, la production, les dépenses d'investissement, les coûts de mise hors service d'immobilisations, et les autres entrées et sorties de trésorerie sur la durée de vie des centrales, de même que sur la durée de vie résiduelle des centrales. Pour formuler ces hypothèses, la direction se sert d'estimations fondées sur les prix convenus et les prix marchands, les niveaux de production prévus, les interruptions planifiées et non planifiées, les modifications apportées à la réglementation, et la capacité ou les restrictions de transport pour la durée de vie résiduelle estimée des centrales. Des taux d'actualisation appropriés reflétant les risques spécifiques à TEA sont utilisés dans le cadre des évaluations. La direction pose également des hypothèses à l'égard du financement courant et des positions fiscales actuelles de TEA. Ces estimations et ces hypothèses peuvent changer d'une période à l'autre, et les résultats réels peuvent différer et diffèrent souvent des estimations. De plus, ils peuvent avoir une incidence positive ou négative importante sur la juste valeur de l'instrument. D'autres informations sur ces évaluations sont présentées à la note 4.

II. Produits de base et autres actifs et passifs de gestion du risque

Les actifs et passifs de gestion du risque fondés sur les produits de base sont liés aux activités de négociation et à certaines activités d'impartition. Les autres actifs et passifs de gestion du risque incluent les actifs et passifs de gestion du risque qui sont utilisés pour la couverture du risque de change, y compris ceux liés à la convention d'apport liée à la centrale de South Hedland mentionnée à la note 13 D).

Les actifs et les passifs nets de gestion du risque étaient de néant au 30 septembre 2017 (néant au 31 décembre 2016).

La diminution des actifs et des passifs nets de gestion du risque de 7 millions de dollars depuis le 30 juin 2017 est principalement imputable aux règlements de la couverture des engagements d'apport et figure dans les profits et pertes de change.

Au cours du premier trimestre de 2017, la société a abandonné la comptabilité de couverture pour sa couverture de flux de trésorerie de sa dette de 20 millions de dollars américains. Les profits cumulés dégagés sur la couverture de flux de trésorerie continueront d'être différés dans le cumul des autres éléments du résultat global et seront reclassés dans le résultat net une fois que la transaction prévue aura lieu.

III. Instruments financiers non évalués à la juste valeur

La juste valeur des instruments financiers non évalués à la juste valeur est comme suit :

Aux	30 sept. 2017		31 déc. 2016	
	Juste valeur de niveau II	Valeur comptable	Juste valeur de niveau II	Valeur comptable
APOR	748	739	613	613
Débeture convertible	212	215	216	215
Dette à long terme ¹	902	930	831	827

¹⁾ Inclut la partie courante.

La juste valeur des débetures non garanties de la société est établie en utilisant les prix observés sur les marchés secondaires. La juste valeur des APOR, de la composante passif de la débeture convertible et d'autres dettes à long terme est déterminée en calculant un prix implicite reposant sur une évaluation courante du rendement à l'échéance.

La valeur comptable des autres actifs et passifs financiers à court terme (trésorerie et équivalents de trésorerie, créances clients et autres débiteurs, dettes fournisseurs et charges à payer, et dividendes à verser) se rapproche de leur juste valeur, compte tenu de la nature liquide de l'actif ou du passif.

Le placement de la société en actions privilégiées reflétant le résultat et les distributions de TransAlta Wyoming Wind LLC continue d'être évalué au coût dans des conditions semblables à celles décrites à la note 12 B) IV) des états financiers consolidés annuels les plus récents de la société.

C. Nature et étendue des risques découlant des instruments financiers et des instruments dérivés

L'analyse qui suit se limite à des mesures du risque spécifiques, qui sont analysées plus en détail à la note 12 C) des états financiers consolidés annuels les plus récents de la société.

I. Risque de crédit

L'exposition maximale au risque de crédit de la société au 30 septembre 2017, compte non tenu de la garantie détenue ou du droit de compensation, y compris les expositions indirectes découlant du placement en actions privilégiées reflétant les montants ajustés de TEA, se présente comme suit :

Composante	Montant	Facteurs clés de l'évaluation des risques
<i>Exposition directe</i>		
Créances clients	48	Environ 69 % des créances de la société sont attribuables à des contreparties ayant une note de première qualité. Au 30 septembre 2017, des créances de 31 millions de dollars sont à recevoir de TransAlta. TransAlta conserve des notes de crédit de première qualité auprès de trois agences de crédit. Au 30 septembre 2017, la société avait un contrat avec trois clients non liés dont le solde impayé de chacun représentait plus de 10 % du total des créances clients de tiers impayées. La société a évalué que le risque de défaut lié à ces clients était minime.
Distributions à recevoir des filiales de TransAlta	28	Étant donné que la déclaration de dividende a été établie par des entités payantes et en tenant compte de la suffisance des fonds disponibles, le risque de défaut a été évalué comme étant minime.
APOR	739	Les APOR constituent le financement à long terme le moins subordonné de TEA, tirant parti des contrats et des profils des contreparties de TEA.
Total - exposition directe	815	
<i>Exposition indirecte</i>		
Créances clients et créances liées à un contrat de location-financement de TEA	489	TEA avait un contrat avec un client ayant une note de qualité inférieure et dont le solde impayé représentait 89 % du total des créances clients et des créances liées à un contrat de location-financement. À la suite de la résiliation du CAÉ de Solomon (voir la note 3), TEA prévoit recevoir un paiement du solde de créances liées à un contrat de location-financement de 412 millions de dollars en novembre 2017.
Total	1 304	

La société utilise des notes de solvabilité externes, ainsi que des notes de solvabilité internes si des notes de solvabilité externes ne sont pas disponibles, pour établir les limites de crédit des contreparties. Dans certains cas, la société a recours à des garanties, notamment des garanties de la société mère, des lettres de crédit, des garanties au comptant et des assurances crédits de tiers afin de réduire l'ensemble du risque de crédit. Au 30 septembre 2017, aucune composante importante des montants exposant la société au risque de crédit n'était en souffrance ni n'avait perdu de la valeur.

II. Autres risques de marché

La société est exposée à des risques de marché en raison des variations de la juste valeur des actions privilégiées de TEA et des actions privilégiées reflétant les montants ajustés de TEA. Une augmentation (diminution) de 1 % de la valeur de ces titres entraînerait une augmentation (diminution) de 8 millions de dollars des autres éléments du résultat global.

III. Risque de liquidité

Le tableau ci-dessous présente les échéances contractuelles des passifs financiers de la société au 30 septembre 2017 ainsi que les engagements d'apport selon les modalités de la convention d'apport :

	2017	2018	2019	2020	2021	2022 et par la suite	Total
Dettes fournisseurs et charges à payer	44	-	-	-	-	-	44
Dettes à long terme	212	48	40	40	188	403	931
Débeture convertible ¹	-	-	-	215	-	-	215
(Actifs) passifs nets de gestion du risque	(1)	1	-	-	-	-	-
Intérêts sur la dette à long terme ²	27	25	23	22	19	65	181
Intérêts sur la débeture convertible ²	2	10	10	9	-	-	31
Dividendes à verser	39	-	-	-	-	-	39
Engagement d'apport de la centrale de South Hedland ²	47	-	-	-	-	-	47
Total	370	84	73	286	207	468	1 488

1) La société peut régler l'obligation sous forme d'actions ordinaires si l'option de conversion du porteur n'est pas exercée.

2) Non comptabilisés à titre de passif financier aux états de la situation financière consolidés résumés.

La société gère son risque de liquidité associé à la dette à long terme et aux engagements d'apport en élaborant et en révisant les plans de financement externes à long terme qui reflètent les plans d'affaires et la disponibilité de capitaux sur le marché.

IV. Risque de change

La sensibilité au risque de change décrite ci-dessous est limitée au risque lié aux instruments financiers libellés dans une monnaie autre que la monnaie fonctionnelle de la société.

L'incidence possible sur le résultat net et les autres éléments du résultat global des fluctuations des taux de change associés aux instruments financiers libellés dans des monnaies autres que la monnaie fonctionnelle est présentée ci-dessous. L'analyse de sensibilité a été préparée en utilisant l'évaluation par la direction selon laquelle une augmentation ou une diminution moyenne de 0,04 \$ (0,04 \$ en 2016) de ces monnaies par rapport au dollar canadien est une variation potentielle raisonnable au cours du prochain trimestre.

Neuf mois clos les 30 sept.	2017		2016	
	Augmentation du résultat net ¹	Profits au titre des autres éléments du résultat global ¹	Augmentation du résultat net ¹	Profits au titre des autres éléments du résultat global ¹
Monnaie étrangère				
Dollar américain	5	7	3	17
Dollar australien	16	24	23	29
Total	21	31	26	46

1) Ces calculs supposent une augmentation de la valeur de ces monnaies étrangères par rapport au dollar canadien. Une diminution aurait l'effet contraire.

8. Immobilisations corporelles

Le rapprochement des variations de la valeur comptable des immobilisations corporelles est présenté ci-dessous :

	Production d'énergie hydroélectrique	Production d'énergie éolienne	Production de gaz	Pièces de rechange amortissables et autres	Total
Au 31 décembre 2016	193	1 384	329	24	1 930
Ajouts	2	12	12	(1)	25
Amortissement	(6)	(47)	(23)	-	(76)
Mises hors service	(1)	-	-	-	(1)
Révision et augmentation des frais de démantèlement	2	3	5	-	10
Transferts	-	1	5	(7)	(1)
Au 30 septembre 2017	190	1 353	328	16	1 887

9. Dette à long terme

A. Encours

Aux	30 sept. 2017			31 déc. 2016		
	Valeur comptable	Valeur nominale	Intérêt ¹	Valeur comptable	Valeur nominale	Intérêt ¹
Facilité de crédit ²	147	147	2,70 %	15	15	2,88 %
Débetures non garanties ³	197	191	6,30 %	193	193	6,31 %
Obligation de la centrale de Pingston	45	45	2,95 %	45	45	2,95 %
Obligation des parcs éoliens de Melancthon et Wolfe	385	390	3,83 %	402	407	3,83 %
Obligation du parc éolien de New Richmond	150	152	3,96 %	153	155	3,96 %
Prêt lié au fonds de roulement des actifs canadiens	6	6	-	19	19	-
	930	931		827	834	
Moins : tranche courante	(240)	(240)		(70)	(70)	
Total de la dette à long terme	690	691		757	764	

1) Le taux d'intérêt reflète le taux stipulé ou le taux moyen pondéré en fonction de l'encours du capital.

2) La société dispose d'une facilité de crédit consortiale de 500 millions de dollars (350 millions de dollars au 31 décembre 2016 consentie par TransAlta) utilisée aux fins générales de la société, y compris le financement des besoins courants au chapitre du fonds de roulement.

3) Incluent des débetures non garanties de 20,0 millions de dollars américains (20,0 millions de dollars américains au 31 décembre 2016). Le 12 octobre 2017, la société a racheté des débetures non garanties (voir les notes 3 et 16 pour plus de renseignements).

Au 30 septembre 2017, la société avait une facilité de crédit consentie totalisant 500 millions de dollars (néant au 31 décembre 2016), dont un montant de 353 millions de dollars (néant au 31 décembre 2016) était disponible. Au 30 septembre 2017, un montant de 147 millions de dollars avait été prélevé sur la facilité de crédit (15 millions de dollars au 31 décembre 2016). La société respecte les modalités de la facilité de crédit. De plus, la société détient une facilité de lettres de crédit à vue non consentie de 100 millions de dollars, en vertu de laquelle des lettres de crédit de 69 millions de dollars ont été émises au 30 septembre 2017 (néant au 31 décembre 2016).

La facilité de crédit consentie de 500 millions de dollars constitue la principale source de liquidités à court terme après les flux de trésorerie provenant des activités de la société. Les taux d'intérêt sur la facilité de crédit varient selon le type d'emprunt retenu : le taux préférentiel canadien, le taux des acceptations bancaires, le LIBOR ou le taux de base aux États-Unis, conformément à une grille de fixation des prix qui est habituelle pour une facilité de ce type.

B. Restrictions

Les débentures non garanties comportent des clauses financières restrictives exigeant que le produit en trésorerie tiré de la vente de certains actifs soit réinvesti dans des actifs renouvelables semblables ou dans le remboursement des débentures non garanties.

Les obligations des parcs éoliens de Melancthon et Wolfe, de la centrale de Pingston et du parc éolien de New Richmond sont assujetties aux conditions financières habituelles et aux clauses restrictives qui pourraient limiter la capacité de la société d'accéder aux fonds générés par les activités des centrales. Après avoir satisfait certains critères relatifs aux distributions, test habituellement effectué trimestriellement, les fonds peuvent être distribués par les filiales à leur société mère respective. Les modalités comprennent l'atteinte d'un ratio de couverture du service de la dette avant la distribution, lequel a été atteint par ces entités au troisième trimestre. Toutefois, les fonds de ces entités, qui se sont accumulés depuis le test du troisième trimestre, ne seront pas distribués jusqu'à ce que le prochain ratio de couverture du service de la dette soit calculé au quatrième trimestre de 2017. Au 30 septembre 2017, un montant en trésorerie de 11 millions de dollars était visé par ces restrictions financières.

En outre, les obligations des parcs éoliens de Melancthon et Wolfe et de New Richmond exigent l'établissement de certains comptes de réserve financés par de la trésorerie détenue en dépôt ou par la fourniture de lettres de crédit. Au 30 septembre 2017, la société a choisi d'utiliser des lettres de crédit. Par conséquent, aucun montant de trésorerie n'était assujetti à ces restrictions.

C. Sûreté

Les obligations des parcs éoliens de Melancthon et Wolfe, de la centrale de Pingston et du parc éolien de New Richmond sont garanties par une charge de premier rang sur tous les actifs respectifs, y compris les immobilisations corporelles d'une valeur comptable totale de 846 millions de dollars (870 millions de dollars au 31 décembre 2016), des filiales de la société qui ont émis les obligations, soit Melancthon-Wolfe Wind L.P., Pingston Power Inc. et Vent New Richmond S.E.C.

10. Débenture convertible

Dans le cadre du placement dans les actifs canadiens le 6 janvier 2016, la société a émis une débenture subordonnée non garantie convertible d'une valeur de 215 millions de dollars à TransAlta. La débenture comporte seulement des intérêts à un taux nominal de 4,5 % par année payables semestriellement à terme échu le 30 septembre et le 31 décembre et arrivera à échéance le 31 décembre 2020. Se reporter à la note 18 des états financiers consolidés annuels les plus récents de la société pour plus de détails sur la débenture convertible.

La société prévoit rembourser la débenture convertible de 215 millions de dollars émise à TransAlta au moyen du produit reçu au rachat de la centrale de Solomon par FMG (se reporter à la note 3 pour plus d'information).

11. Passif au titre des actions de catégorie B

Au 30 septembre 2017, aucune action de catégorie B n'était en circulation (26,1 millions au 31 décembre 2016). Le 28 juillet 2017, la centrale de South Hedland a été mise en service, et la société a par la suite converti les 26,1 millions d'actions de catégorie B en 26,4 millions d'actions ordinaires le 1^{er} août 2017. Les actions de catégorie B ont été converties à un ratio supérieur à 1:1, car les coûts liés à la construction et à la mise en service du projet étaient inférieurs au montant convenu par la société et TransAlta aux termes de la convention d'apport modifiée, telle qu'elle est déposée sur SEDAR. À la date de conversion, la valeur comptable du passif au titre des actions de catégorie B de 385 millions de dollars a été décomptabilisée, et les actions ordinaires émises à la conversion ont été comptabilisées à la même valeur comptable.

12. Actions ordinaires

A. Autorisées et en circulation

La société est autorisée à émettre un nombre illimité d'actions ordinaires sans valeur nominale et un nombre illimité d'actions privilégiées. Les actions ordinaires donnent droit à un vote par action aux assemblées des actionnaires. Les actions privilégiées peuvent être émises en séries et comportent des droits, restrictions, conditions et limites que le conseil d'administration (le «conseil») peut déterminer de temps à autre. Aucune action privilégiée n'a été émise.

La variation des actions ordinaires émises et en circulation au cours des périodes de neuf mois closes les 30 septembre 2017 et 2016 est comme suit :

	Neuf mois clos les 30 sept.			
	2017		2016	
	Actions ordinaires (en millions)	Montant (en millions)	Actions ordinaires (en millions)	Montant (en millions)
Émises et en circulation au début de la période	224	2 469	191	2 152
Émises à TransAlta	26	385	15	152
Appel public à l'épargne ¹	-	-	18	165
Émises et en circulation à la fin de la période	250	2 854	224	2 469

¹) Déduction faite des frais d'émission de 8 millions de dollars en 2016 (frais d'émission de 10 millions de dollars, moins l'incidence fiscale de 2 millions de dollars).

B. Dividendes

Les dividendes déclarés sur les actions ordinaires de la société sont fixés par le conseil d'administration.

Le tableau suivant présente les dividendes sur actions ordinaires déclarés au cours des périodes de neuf mois closes les 30 septembre 2017 et 2016, compte non tenu des paiements équivalant à des dividendes, qui sont décrits de manière plus détaillée à la note 4 des états financiers consolidés annuels les plus récents de la société.

Dividendes déclarés par action	Total des dividendes par action	Total des dividendes	TransAlta	Autres actionnaires
Période close le 30 septembre 2017	0,60164	143	89	54
Période close le 30 septembre 2016	0,66330	150	89	61

Le 28 juillet 2017, la société a déclaré un dividende de 0,07833 \$ par action ordinaire payable les 31 octobre 2017 et 30 novembre 2017.

Le 2 novembre 2017, la société a déclaré un dividende de 0,07833 \$ par action ordinaire, payable les 31 décembre 2017, 31 janvier 2018 et 28 février 2018.

C. Résultat par action dilué

Au 30 septembre 2017, les instruments potentiellement dilutifs de la société comprenaient la débenture de 215 millions de dollars, qui est convertible au gré de TransAlta en 16 millions d'actions ordinaires à la date d'échéance de la débenture. Pour les troisièmes trimestres et les neuf premiers mois de 2017 et de 2016, la débenture convertible n'a eu aucun effet dilutif sur le résultat par action.

13. Engagements et éventualités

A. Litiges

Dans le cours normal des affaires, la société pourrait être partie à des litiges. La société a établi qu'aucune réclamation connue à l'heure actuelle n'était assez importante pour être divulguée dans les présentes.

B. Garanties

Dans le cadre de l'investissement dans les actifs australiens, la société a conclu une entente de garantie et d'indemnisation en faveur de TransAlta liée à certaines garanties offertes par TransAlta à des tiers à l'égard de certaines obligations de TEA (les «garanties de TEA»). La société a convenu d'indemniser TransAlta à l'égard des réclamations, poursuites, procédures, obligations, pertes, frais ou dépenses engagés ou dommages subis par TransAlta relativement aux garanties de TEA, et de rembourser à TransAlta la totalité de tout montant versé par TransAlta aux termes des garanties de TEA à l'égard de poursuites, omissions, événements ou circonstances survenus. Au 30 septembre 2017, le total des montants garantis par la société s'élevait à 917 millions de dollars (925 millions de dollars au 31 décembre 2016).

C. Procédure de règlement sur les pertes en ligne

TransAlta est partie à une procédure de règlement sur les pertes en ligne (la «procédure»), dont l'Alberta Utilities Commission («AUC») est actuellement saisie. L'AUC a conclu qu'elle a la capacité d'ajuster rétroactivement à partir de 2006 les taux de pertes en ligne. L'AUC a donc demandé à l'Alberta Electric System Operator («AESO»), entre autres choses, de réaliser les calculs rétroactifs nécessaires. Toutefois, les différentes décisions de l'AUC peuvent être portées en appel et contestées. La société pourrait également engager des coûts de transport additionnels en raison de la procédure à partir de 2013. À l'heure actuelle cependant, l'issue de la procédure est incertaine et le risque total possible auquel sont exposées TransAlta et la société, le cas échéant, ne peut être calculé avec certitude tant que les calculs rétroactifs, effectués selon une méthode approuvée par l'AUC, ne seront pas disponibles et tant que l'AUC n'aura pas déterminé quelle méthode sera utilisée pour les calculs rétroactifs. L'AESO prévoit que les calculs rétroactifs pour chaque année effectués selon une méthode approuvée par l'AUC commenceront à être disponibles lorsque l'AUC aura rendu sa décision relativement au module C de la procédure vers la fin de 2017. Par conséquent, aucune provision n'a été comptabilisée à ce jour.

D. Engagements

Au 30 septembre 2017, les coûts restants en vertu de la convention d'apport liée au projet de South Hedland étaient estimés à environ 47 millions de dollars (48 millions de dollars australiens). Se reporter à la note 4 des états financiers consolidés annuels les plus récents de la société pour plus de détails sur la convention d'apport.

14. Opérations et soldes avec les parties liées

La société a conclu certaines ententes et opérations avec TransAlta, qui sont décrites de manière plus détaillée à la note 25 des états financiers consolidés annuels les plus récents de la société.

A. Opérations avec les parties liées

Les opérations entre parties liées comprennent les produits financiers liés aux filiales de TransAlta (note 4). De plus, tous les instruments financiers et les instruments dérivés découlant des activités de la société sont conclus au nom de la société par une filiale de TransAlta.

Les opérations entre parties liées qui ne sont pas présentées ailleurs se présentent comme suit :

	Trois mois clos les 30 sept.		Neuf mois clos les 30 sept.	
	2017	2016	2017	2016
Produits tirés des CAÉ de TransAlta	7	7	26	27
Produits tirés des éléments écologiques ¹	1	-	1	-
Honoraires de remboursement de frais administratifs généraux ¹	2	4	11	12
Charge d'intérêts	3	2	9	8
Frais d'optimisation des actifs ²	1	-	2	-
Profit de change réalisé sur la couverture économique de l'engagement d'apport	5	-	6	-

1) Compte tenu de la tranche imputée directement au parc éolien du Wyoming.

2) Certaines filiales de TransAlta fournissent des services de gestion et d'optimisation des actifs et d'approvisionnement en gaz à la centrale de cogénération de Sarnia de la société. La centrale de cogénération de Sarnia paie des frais fixes d'environ 0,125 million de dollars par trimestre, en plus des frais variables de 1,6 pour cent de sa marge brute.

Toutes ces opérations sont liées à TransAlta ou à ses filiales.

B. Soldes avec les parties liées

Les soldes avec les parties liées incluent les placements dans des filiales de TransAlta présentés à la note 4, les actifs et les passifs de gestion du risque présentés à la note 7, le prêt lié au fonds de roulement des actifs canadiens présentés à la note 9, la débenture convertible présentée à la note 10 et les garanties offertes par la société en faveur de TransAlta et de TEA présentées à la note 13.

Les soldes avec les parties liées qui ne sont pas présentés ailleurs consistent en ce qui suit :

Aux	30 sept. 2017	31 déc. 2016
Créances clients et autres débiteurs	31	36
Dettes fournisseurs et charges à payer (y compris les intérêts à payer)	7	11
Dividendes à verser	25	29
Lettres de crédit émises par TransAlta au nom de la société	1	60
Garanties fournies par TransAlta au nom de la société	108	58

Tous ces soldes sont liés à TransAlta ou à ses filiales.

15. Informations sectorielles

Pour les trois mois clos le 30 septembre 2017	Énergie éolienne - Canada	Énergie hydro- électrique - Canada	Gaz - Canada	Siège social	Total
Produits des activités ordinaires	31	6	48	-	85
Incitatifs gouvernementaux	3	-	-	-	3
Produits tirés des contrats de location	3	3	-	-	6
Total des produits des activités ordinaires	37	9	48	-	94
Redevances et autres coûts de vente	2	-	22	-	24
Marge brute	35	9	26	-	70
Activités d'exploitation, d'entretien et d'administration	8	1	6	4	19
Amortissement	19	2	8	-	29
Impôts et taxes, autres que les impôts sur le résultat	1	-	1	-	2
Résultats d'exploitation	7	6	11	(4)	20
Produits financiers liés aux filiales de TransAlta					21
Charge d'intérêts nette					(21)
Variations de la juste valeur des actions de catégorie B					44
Perte de change					(21)
Dépréciation d'un placement					(114)
Perte avant impôts sur le résultat					(71)

Pour les neuf mois clos le 30 septembre 2017	Énergie éolienne - Canada	Énergie hydro- électrique - Canada	Gaz - Canada	Siège social	Total
Produits des activités ordinaires	130	16	156	-	302
Incitatifs gouvernementaux	12	-	-	-	12
Produits tirés des contrats de location	14	7	-	-	21
Total des produits des activités ordinaires	156	23	156	-	335
Redevances et autres coûts de vente	8	2	72	-	82
Marge brute	148	21	84	-	253
Activités d'exploitation, d'entretien et d'administration	23	3	21	13	60
Amortissement	55	7	23	-	85
Impôts et taxes, autres que les impôts sur le résultat	4	1	1	-	6
Résultats d'exploitation	66	10	39	(13)	102
Produits financiers liés aux filiales de TransAlta					68
Charge d'intérêts nette					(46)
Variations de la juste valeur des actions de catégorie B					(2)
Perte de change					(6)
Dépréciation d'un placement					(114)
Résultat avant impôts sur le résultat					2

Pour les trois mois clos le 30 septembre 2016	Énergie éolienne - Canada	Énergie hydro- électrique - Canada	Gaz - Canada	Siège social	Total
Produits des activités ordinaires	29	5	-	-	34
Incitatifs gouvernementaux	4	-	-	-	4
Produits tirés des contrats de location	4	3	-	-	7
Total des produits des activités ordinaires	37	8	-	-	45
Redevances et autres coûts de vente	2	-	-	-	2
Marge brute	35	8	-	-	43
Activités d'exploitation, d'entretien et d'administration	8	1	-	4	13
Amortissement	17	2	-	-	19
Impôts et taxes, autres que les impôts sur le résultat	1	1	-	-	2
Résultats d'exploitation	9	4	-	(4)	9
Produits financiers liés aux filiales de TransAlta					39
Charge d'intérêts nette					(13)
Variations de la juste valeur des actions de catégorie B					(41)
Profit de change					35
Résultat avant impôts sur le résultat					29

Pour les neuf mois clos le 30 septembre 2016	Énergie éolienne - Canada	Énergie hydro- électrique - Canada	Gaz - Canada	Siège social	Total
Produits des activités ordinaires	114	16	-	-	130
Incitatifs gouvernementaux	14	-	-	-	14
Produits tirés des contrats de location	16	5	-	-	21
Total des produits des activités ordinaires	144	21	-	-	165
Redevances et autres coûts de vente	7	1	-	-	8
Marge brute	137	20	-	-	157
Activités d'exploitation, d'entretien et d'administration	24	2	-	13	39
Amortissement	50	5	-	-	55
Impôts et taxes, autres que les impôts sur le résultat	4	2	-	-	6
Résultats d'exploitation	59	11	-	(13)	57
Produits financiers liés aux filiales de TransAlta					112
Charge d'intérêts nette					(37)
Variations de la juste valeur des actions de catégorie B					(129)
Perte de change					(13)
Perte avant impôts sur le résultat					(10)

16. Événements postérieurs à la date de clôture

Projet du parc éolien de Kent Hills

Le 2 octobre 2017, la société a conclu le financement d'un placement obligataire d'environ 260 millions de dollars dans le cadre d'un placement privé, garanti entre autres par une charge de premier rang sur tous les actifs de Kent Hills Wind LP, une filiale de la société. Les obligations sont amortissables et portent intérêt à un taux annuel de 4,454 %, payables trimestriellement et venant à échéance le 30 novembre 2033. Le produit tiré du financement servira à financer en partie le projet d'expansion du parc éolien de Kent Hills et le produit restant, déduction faite du montant de 30 millions de dollars détenu dans un compte de réserve pour la construction, sera distribué parmi les partenaires du projet du parc éolien de Kent Hills.

Remboursement anticipé de débentures non garanties

Le 27 septembre 2017, la société a émis un avis selon lequel elle effectuera un remboursement anticipé de toutes les débentures non garanties émises par sa filiale, Canadian Hydro Developers, Inc., le 12 octobre 2017, à un taux d'intérêt moyen pondéré de 6,3 %. Les débentures devaient venir à échéance en juin 2018. Le 12 octobre 2017, la société a remboursé les débentures non garanties d'une somme totalisant 201 millions de dollars, composée d'un capital de 191 millions de dollars, d'une prime de remboursement anticipé de 6 millions de dollars et d'intérêts courus de 4 millions de dollars. Une prime de remboursement anticipé de 6 millions de dollars a été comptabilisée pour les périodes de trois mois et de neuf mois closes le 30 septembre 2017 et incluse dans la charge d'intérêts nette.

Glossaire de termes clés

Actifs australiens – Actifs de production au gaz australiens de 575 MW de TransAlta qui sont opérationnels et font l'objet de contrats à long terme, y compris la centrale de South Hedland de 150 MW et le gazoduc de Fortescue River de 270 kilomètres.

Actifs canadiens – Centrale de cogénération de Sarnia de 506 MW, parc éolien Le Nordais de 98 MW et centrale hydroélectrique de Ragged Chute de 7 MW qui sont opérationnels et font l'objet de contrats à long terme. Les actifs sont situés en Ontario et au Québec.

Actions privilégiées reflet australiennes – Actions privilégiées d'une filiale de TransAlta procurant des dividendes cumulatifs à taux variable correspondant plus ou moins aux résultats nets distribuables sous-jacents de TEA.

APOR – Actions privilégiées obligatoirement rachetables de TEA ne conférant pas le droit de vote et ayant un rang subordonné à celui de toutes les dettes garanties et non garanties actuelles et futures, mais un rang supérieur à celui de toutes les autres catégories d'actions émises et en circulation du capital de la filiale australienne.

CAÉ – Contrat d'achat et de vente d'électricité entre un producteur d'électricité et un tiers acquéreur d'électricité.

CAÉ de TransAlta – CAÉ entre TransAlta et la société prévoyant l'achat par TransAlta, pour un prix fixe, de toute l'électricité produite par certaines centrales éoliennes et hydroélectriques. Le prix initial à payer en 2013 par TransAlta pour la production était de 30,00 \$ par MWh pour les centrales éoliennes et de 45,00 \$ par MWh pour les centrales hydroélectriques, montants ajustés annuellement pour tenir compte de la fluctuation de l'indice des prix à la consommation.

Capacité – Capacité de charge continue nominale du matériel de production, exprimée en mégawatts.

Capacité maximale nette – Capacité maximale ou service nominal effectif, modifié pour tenir compte des limitations ambiantes qu'une unité de production ou une centrale peut soutenir pendant une durée déterminée, moins la capacité utilisée pour répondre à la demande de service des centrales et aux besoins auxiliaires.

Facilité de crédit – Facilité de crédit consortiale externe de 500 millions de dollars entièrement confirmée pour quatre ans, venant à échéance en 2021. La facilité est assujettie à diverses clauses restrictives et restrictions courantes qui visent à maintenir l'accès aux engagements de financement.

Gaz à effet de serre («GES») – Gaz ayant le potentiel de retenir la chaleur dans l'atmosphère, y compris la vapeur d'eau, le dioxyde de carbone, le méthane, l'oxyde d'azote, les hydrofluorocarbones et les perfluorocarbones.

Gigawatt («GW») – Unité de puissance électrique équivalant à 1 000 mégawatts.

GWh – Mesure de la consommation d'électricité égale à l'utilisation de 1 000 mégawatts en une heure.

Interruption non planifiée – Arrêt d'une unité de production en raison d'une panne imprévue.

Mégawatt («MW») – Unité de puissance électrique équivalant à 1 000 000 de watts.

MWh – Mesure de la consommation d'électricité équivalant à l'utilisation de 1 000 000 de watts en une heure.

Parc éolien du Wyoming – Parc éolien de 144 MW de TransAlta au Wyoming.

South Hedland ou centrale de South Hedland – Centrale alimentée au gaz à cycle combiné de 150 MW à South Hedland, en Australie-Occidentale.

TEA – TransAlta Energy (Australie) Pty Ltd, une filiale australienne de TransAlta.

TransAlta renewables^{inc.}

TransAlta Renewables Inc.

110 – 12th Avenue S.W.
Box 1900, Station “M”
Calgary, Alberta, Canada T2P 2M1

Téléphone

403.267.7110

Site Web

www.transaltarenewables.com

Société de fiducie AST

C. P. 700, succursale B
Montréal (Québec)
H3B 3K3

Téléphone

Sans frais en Amérique du Nord : 1.800.387.0825
Toronto ou en dehors de l'Amérique du Nord : 416.682.3860

Courriel

inquiries@canstockta.com

Télécopieur

514.985.8843

Site Web

www.canstockta.com/fr

Renseignements supplémentaires

Les demandes peuvent être adressées à :

Investisseurs – Demandes de renseignements**Téléphone**

1.800.387.3598 au Canada et aux États-Unis
ou 403.267.2520

Courriel

investor_relations@transalta.com

Médias – Demandes de renseignements

1.855.255.9184 (sans frais)
ou 403.267.2540